

Longeville-sur-Mer

Inventaire du patrimoine archéologique

Septembre 2021



Illustrations de la première de couverture
Plage du Rocher, 1973
Michel Allard, *Rapport de fouille de sauvetage sur le site n°2 de la plage de Longeville*

1. Le contexte archéologique de Longeville-sur-Mer

La carte archéologique nationale, inventaire informatisé géré par l'État (DRAC-SRA), recense aujourd'hui 32 entités archéologiques sur le territoire de Longeville-sur-Mer. Ne se limitant pas à ce chiffre, le but de cet inventaire est bien de mettre en relief chaque site ayant un potentiel scientifique et un potentiel pédagogique. Non exhaustif, cet état des lieux recense ainsi 41 entités archéologiques pour la ville. Bien évidemment, au fur et à mesure de l'avancée des découvertes, ce chiffre sera amené à évoluer.

Du XIX^e siècle jusqu'à la fin des années 1930, contrairement à d'autres places littorales, le territoire longevillais n'a pas véritablement attiré les érudits locaux. Même si l'activité archéologique n'y a pas été inactive, ses résultats sont quasiment inexistantes. Comme partout ailleurs, ces anciennes études ne sont pas accompagnées de relevés précis limitant ainsi l'interprétation des vestiges et leur intégration à un contexte archéologique.

À partir des années 1980, la professionnalisation de l'archéologie se traduit par la réalisation d'opérations de fouille en amont de travaux d'aménagement, c'est ce que la législation appelle l'archéologie préventive. Tout aménagement du territoire, à la demande de l'État, peut être accompagné d'un diagnostic archéologique : étude préalable à un projet d'aménagement qui détecte, caractérise, date et sauvegarde les éventuels vestiges (Ex : Longeville-sur-Mer – Place de la Liberté). Les résultats d'un diagnostic peuvent ouvrir à une opération de fouille. Parallèlement, l'archéologie programmée s'inscrit dans une programmation de recherche scientifique régionale ou nationale. Contrairement à l'archéologie préventive, elle ne revêt aucun caractère d'urgence. Au préalable, les scientifiques effectuent des recherches documentaires suivies d'une opération de terrain qui aboutit à une étude du mobilier archéologique collecté. Le territoire de Longeville-sur-Mer n'a jamais bénéficié d'opération d'archéologie programmée¹. **Néanmoins, il est essentiel de sensibiliser la ville à considérer, le plus en amont possible, la recherche du patrimoine archéologique dans le cadre de sa politique d'urbanisme et de saisir l'État au titre de l'article L.522-4 du Code du Patrimoine.** Enfin toute découverte fortuite doit être déclarée au Service Régional d'Archéologie.

¹ Automne 2021, une campagne d'archéologie programmée est prévue au Rocher

2. Histoire de l'archéologie à Longeville-sur-Mer

Pour comprendre les occupations successives des espaces littoraux, il est essentiel de rappeler la longue et lente évolution du niveau de la mer ayant considérablement modifié le tracé de la ligne côtière.

Ainsi, la fin du dernier stade glaciaire est marquée par une remontée du niveau des océans d'environ 40 m en 12 000 ans. Par conséquent, ces variations sont à l'origine de formations sédimentaires, tourbes ou encore dunes, responsables de l'envasement des estuaires et des baies à savoir les actuels marais. En contexte littoral, généralement, les occupations préhistoriques sont conservées sous ces formations.

a) Préhistoire

Les périodes anciennes de la Préhistoire, Paléolithique et Mésolithique (-1 million à -6000), ne sont pas attestées à Longeville-sur-Mer.

Pour le Néolithique (-6000 à -3000), plusieurs indices d'occupation sont aujourd'hui avérés. Au début des années 70, les premières traces d'un Néolithique ancien en Vendée sont découvertes à Longeville-sur-Mer. Effectivement, sous les sables de la plage du Rocher, Jean-Louis Toutblanc met au jour un mobilier archéologique composé de deux silex et de quatre tessons de poterie dont l'un conserve un décor pivotant d'impressions². Par ailleurs, d'autres sites livrent également des éléments relatifs à une occupation Néolithique : Menhir du Russelet / Pierre-qui-Vire avec une flèche tranchante de type Sublaines, les Masures, l'Aubraie³.

À la fin du XIX^e siècle, l'abbé Ferdinand Baudry signale les nombreux vestiges mégalithiques conservés à Longeville-sur-Mer : « Les Garnes forment six groupes ainsi que le Champ-de-Bataille. Deux d'entre eux ont des tables qui se font remarquer par leurs cuvettes et par des trous [...] Le groupe principal se compose de 25 pierres mutilées, restes de dolmens et menhirs, sans parler d'une table de granit qui se trouve à 100 m plus au nord ». Même si plusieurs mégalithes ont été recensés à la fin du XIX^e siècle, un seul est aujourd'hui conservé à Longeville à savoir le menhir du Russelet. Néanmoins, bien qu'aujourd'hui disparus, menhir(s) et dolmen(s) marquaient assurément les lieux-dits les Garnes et le Champ-de-Bataille⁴. En 1865, une fiche rédigée par un certain Devab, et aujourd'hui conservée au Service Régional d'Archéologie des Pays-de-la-Loire, mentionne également un mégalithe apparemment situé au lieu-dit l'Allière. Enfin, vers 1920, un biface aurait été découvert au niveau du Chemin Vert soit entre le Goulet et le menhir du Russelet⁵.

² Mobilier collecté au niveau d'un espace sous-marin

³ POISSONNIER, Bertrand, *La Vendée préhistorique*, 1997

⁴ JOUSSAUME, Roger – Le site archéologique du Champ de la Bataille est déclaré en 1865 par un certain Devab (Fiche SRA), Baudouin note par ailleurs la présence de 5 blocs. En 1980, un article publié dans le bulletin du Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques signale que le groupe mégalithique du Champ de Bataille a disparu.

⁵Auparavant au Musée de la Roche-sur-Yon, ce biface est aujourd'hui conservé à l'Historial de la Vendée

b) Protohistoire

La période protohistorique, également appelée âge des Métaux (-3000 à -50), est fortement présente à Longeville-sur-Mer. Depuis 1972, le site protohistorique de la plage du Rocher est progressivement découvert au hasard des tempêtes et des courants marins qui mettent au jour les différentes structures conservées sous le sable⁶.

À l'âge des Métaux, le niveau marin étant inférieur d'environ 3 m à celui d'aujourd'hui, le site de la plage du Rocher s'élève alors sur une plaine maritime se développant à un voire deux kilomètres de l'océan. À ce jour, quatre entités bien définies ont été étudiées par les scientifiques : un grand enclos quadrangulaire, une structure ovale, une structure trapézoïdale en bois et une fosse avec incinérations. La vocation funéraire de cet ensemble, dont le fonctionnement est essentiellement attribué à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer, est indéniable. Par ailleurs, cette plage du Rocher conserve d'autres indices archéologiques tels que des traces d'aire, des empreintes de pas de bovidés mais aussi une pêcherie⁷. En 2017, une campagne de prospection géophysique révèle une nouvelle structure de forme circulaire située entre la structure trapézoïdale et l'enclos quadrangulaire. Une nouvelle intervention archéologique est alors aussitôt lancée par Jean-Marc Large⁸ ; ces dernières conclusions avancent la totale disparition de l'enclos quadrangulaire, disparition due aux assauts répétés de l'océan. Par conséquent, le site de la plage du Rocher doit prochainement faire l'objet d'une nouvelle intervention archéologique⁹.

Parallèlement, dans les années 1980, des structures en bois apparaissent au niveau de la plage des Conches. Toutefois, jamais réapparues depuis, ces structures ont bien certainement été détruites par les assauts de l'océan.

Dans les terres, des fossés curvilignes apparaissent de-ci de-là à l'Est du bourg de Longeville, plus précisément aux lieux-dits Grand-Fief ou encore aux Clerbaudes. D'ailleurs, ce dernier site a livré des cercles funéraires associés à des fossés linéaires soit un ensemble probablement attribué à l'âge du Fer.

c) Antiquité

L'occupation gallo-romaine (-52 à 500) est attestée à Longeville-sur-Mer grâce aux observations et découvertes fortuites faites aux siècles passés. Entre 1861 et 1862, au lieu-dit la Casse-à-Perdrix, Ferdinand Baudry évoque les fouilles réalisées avec le docteur Aubry ; mises au jour « d'une quantité de débris antiques » ainsi que « les fondations d'une tour de 15 à 16 m de circonférence »¹⁰.

⁶ Ce site s'étend précisément sous l'actuelle plage du Rocher et les dunes voisines

⁷ LARGE, JM., *Opération archéologique – Plage du Rocher, Longeville-sur-Mer (Vendée)* - Rapport d'activité, 2021

⁸ LARGE, JM., *Opération archéologique – Plage du Rocher, Longeville-sur-Mer (Vendée)* - Rapport d'activité, 2021

⁹ Opération programmée à l'automne 2021

¹⁰ BAUDRY, Ferdinand, « Antiquités celtiques de la Vendée. Canton de Talmont » dans *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1861-1862

En 1864, des chauxonniers signalent une découverte faite au lieu-dit la Marzelle : « Une barque antique avec une belle hachette en pierre verdâtre, gisant sur le gravier et recouverte d'une épaisse couche d'alluvions »¹¹. Dans son ouvrage « La Vendée mythologique et légendaire », Jean-Loïc Le Quellec reprend cette légende populaire en ajoutant que de nombreuses villas gallo-romaines seraient même englouties sous les dunes du littoral longevillais¹² !

Enfin, un cimetière gallo-romain serait également présent à proximité du manoir de La Touche.

d) Moyen Âge

À Longeville, les données archéologiques confirment une occupation attribuée à l'époque médiévale. Principalement, trois entités caractérisent cette période : l'église Notre-Dame, la métairie de La Marzelle et le manoir de La Touche. À noter également la présence de deux mottes castrales ; la motte de La Chaîne et la motte de La Mongerie. Malgré leur importance historique et leur potentiel patrimonial, aucune intervention archéologique n'a été menée sur ces entités archéologiques.

Du IX^e au X^e siècles, le territoire de Longeville, sis à l'entrée du Golfe des Pictons, n'est pas épargné par les incursions normandes. Dès le début du XI^e siècle, les comtes de Poitiers et ducs d'Aquitaine engagent d'importants moyens financiers pour relever leur territoire situé sur le littoral : *Longa Villa* est cité en 1092¹³. À Longeville, la fondation du prieuré Notre-Dame est certainement rattachée à cette politique.

Dépendant de l'abbaye Sainte-Croix de Talmont, cet établissement bénédictin dispose notamment d'une église décrite par Michel Dillange dans le cadre d'une étude portée sur les églises et abbayes romanes de Vendée¹⁴. Dès le début du XII^e siècle, les sources manuscrites évoquent l'église de Longeville, église auparavant nommée Sainte-Marie. En 1105, une transaction est effectuée entre Alexandre, abbé de Talmont et Achard de Niort, seigneur poitevin. La même année, et à plusieurs reprises, les chanoines d'Angles réclament la possession du prieuré longevillais ; ces querelles s'achèvent en 1112 lorsque Pierre, évêque de Poitiers, confirme l'appartenance du site à l'abbaye de Talmont. Par la suite, les XII^e et XIII^e siècles marquent la prospérité de l'établissement bénédictin. Au XVI^e siècle, l'église de Longeville est probablement touchée, voire même détruite, par les Guerres de Religion ; cette hypothèse pourrait alors expliquer toutes reprises, adjonctions et modifications attribuées à la période moderne.

Au-delà de ces sites médiévaux clairement identifiés, des souterrains sont aussi repérés sur la commune ; en 1979, le journal Ouest-France mentionne la découverte d'un souterrain localisé au niveau de la rue Auguste Herbert. En 1989, toujours à propos de ce souterrain-refuge, Michel Fontaine cite les dires d'un certain Delaire : « Le tunnel d'accès venant du sud était parfaitement visible. D'un diamètre de 0,50 m environ, il devait après avoir traversé la route, déboucher en contrebas. Ainsi on pénétrait dans la

¹¹ Dans POISSONNIER, Bertrand, *La Vendée préhistorique*, 1997

¹² LE QUELLEC, Jean-Loïc, *La Vendée mythologique et légendaire*, 1996

¹³ Cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix de Talmont

¹⁴ DILLANGE, Michel, *Église et abbayes romanes de Vendée*, 1983

chambre en rampant [...] Sur le côté nord de cette salle, ouverture plus grande était le commencement d'un souterrain ordinaire, tel qu'on en trouve dans plusieurs endroits du bourg »¹⁵.

e) Époque contemporaine

En 1999, en réalisant un inventaire des vestiges du Mur de l'Atlantique, Éric Lemerle recense les vestiges longevillais situés au niveau de la plage du Rocher.

f) Non datés

Bien que référencés sur la carte archéologique, des sites restent à ce jour non caractérisés (datation et fonction). Lors de prospections aériennes, plusieurs entités archéologiques sont repérées aux lieux-dits les Terres-Moreau, le Grand-Fief, La Mazure, les Clerbaudes, les Communaux, la Brûlerie, le Terrier-du-Champ et la Bougerie.

Des sites archéologiques, relatifs aux pêcheries et non datés à ce jour, sont conservés à Longeville-sur-Mer. En 2009, en participant au projet Alert, le Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques réalise une prospection d'inventaire des pêcheries de Vendée. Le territoire longevillais est ainsi couvert de la plage du Rocher jusqu'à celle du Goulet, les pêcheries repérées ne sont pas attribuées¹⁶.

3. Mise en perspective

En définitive, cette synthèse, ou état des lieux, a pour objectif de mettre en forme l'inventaire du patrimoine archéologique de Longeville-sur-Mer. Ne se limitant pas aux entités inscrites à la carte archéologique nationale (SRA), son but est de mettre en relief chaque site ayant un potentiel scientifique et un potentiel pédagogique. Ainsi les autorités compétentes pourront facilement s'y référer pour leurs futures orientations relatives à la protection et à la valorisation de leur patrimoine archéologique.

Pour faire ressortir le potentiel archéologique du territoire de Longeville-sur-Mer, il pourrait désormais être intéressant de créer la carte archéologique englobant l'ensemble des résultats de ce présent inventaire.

¹⁵ Dans FONTAINE, M., *Un village vendéen : histoire et vie quotidienne, Longeville-sur-Mer*, 1989

¹⁶ LARGE, Jean-Marc, BIROCHEAU, Patrick, CORSON, Sophie, COUSSEAU, Florian, TORTUYAUX, Jean-Pierre, *Projet Alert – Les Pêcheries de Vendée*, Opération de prospection thématique n°2008/209, SRA, 2008

Fiches inventaire du patrimoine archéologique de Longeville-sur-Mer (85)



Fiche 1

Localisation : Le Russelet / Les Masures
N° entité archéologique : 85 127 0004

Typologie : mégalithe

Période : Néolithique

Contexte de découverte : en 1861, l'abbé Ferdinand Baudry signale un demi-cercle de pierres couchées à proximité du menhir du Russelet, / La Pierre-qui-Vire. En 1865, un certain Devab note ces observations dans une fiche aujourd'hui conservée au Service Régional d'Archéologie des Pays-de-la-Loire. Plus d'un siècle après, en 1993, l'archéologue Philippe Couprie (Afan) déclare le menhir du Russelet à la carte archéologique. La même année, dans le cadre d'une opération consacrée à l'aménagement des sites mégalithiques, Bertrand Poissonnier signale que ces pierres, accumulées depuis des décennies au pieds du menhir, ne sont pas d'origine préhistorique. Rapidement, Jean-Pierre Daugas, conservateur régional, ordonne leur déplacement pour libérer le mégalithe.

Description générale : haut de 3,80 m, le menhir du Russelet, est un bloc de grès. À noter que le sol longevillais est riche en grès cénomaniens.

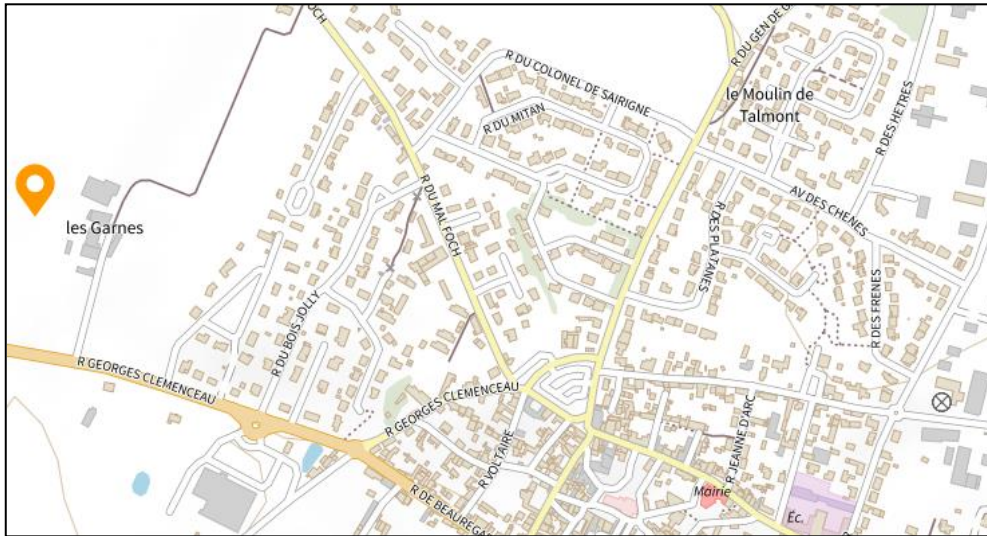
Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : le Russelet est le seul monument mégalithique conservé sur la commune de Longeville-sur-Mer.

Sources et archives, bibliographie sommaire : BAUDRY, Ferdinand, « Antiquités celtiques de la Vendée. Canton de Talmont » dans *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1861-1862, p.175 à 178 / BRESSON, Pascal, article GVEP 1980 (n°3) / POISSONNIER, Bertrand, *La Vendée préhistorique*, 1997



Fiche 2
Localisation : Les Garnes
N°entité archéologique : 85 127 0019

Typologie : mégalithe
Période : Néolithique

Contexte de découverte : rédigée en 1865, aujourd'hui conservée au Service Régional d'Archéologie des Pays-de-la-Loire, une fiche scientifique identifie le groupe mégalithique des Garnes comme étant un ensemble renversé. En 1993, l'archéologue Philippe Couprie (Afan) y réalise une prospection thématique sans résultat.

Description générale : -

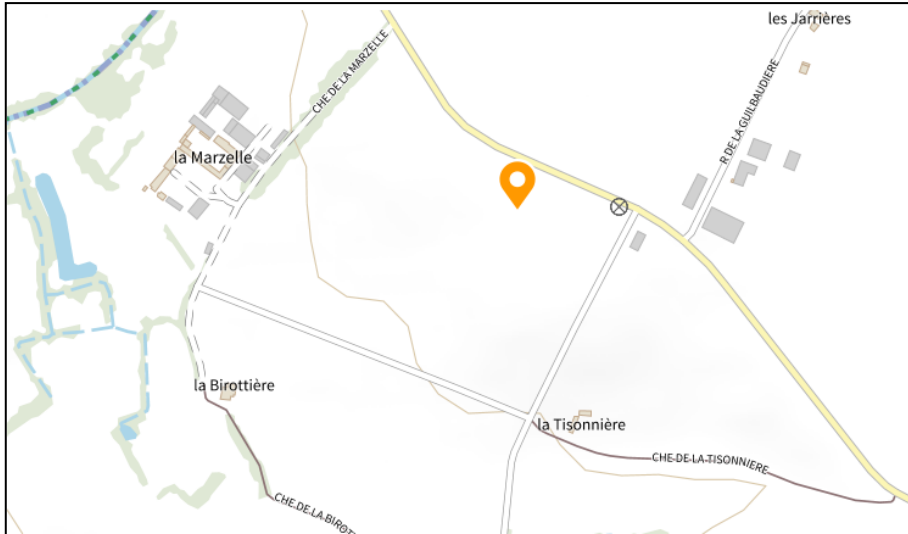
Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : -

Sources et archives, bibliographie sommaire : ROBIN.P, LONGUET.D, « Sites à microlithes de Saint-Jean et de Bel-Air au Château-d'Olonne, Vendée » dans *Etudes préhistoriques et protohistoriques des Pays-de-la-Loire*, 1983 / POISSONNIER, Bertrand, *La Vendée préhistorique*, 1997



Fiche 3
Localisation : La Tisonnière / Les Terres-Noires
N°entité archéologique : 85 127 0021

Typologie : campement, enceinte ?

Période : Néolithique final – Âge du Fer

Contexte de découverte : en 2006, lors d'une prospection d'inventaire, Patrick Périddy déclare la découverte du site de La Tisonnière / Les Terres-Noires à la carte archéologique.

Description générale : par détection aérienne, les traces d'un système d'enclos de type ovalaire à trois lignes de fossés concentriques et sinueux sont observées. La description de ces vestiges pourrait ainsi laisser supposer la présence d'un camp néolithique ou d'une enceinte gauloise.

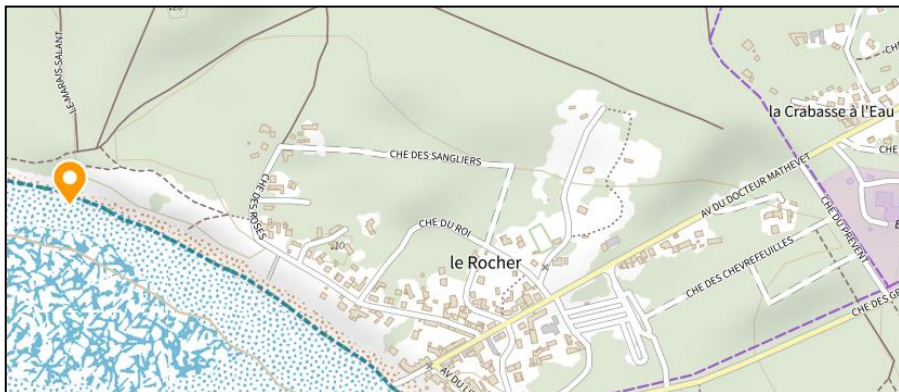
Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : vestiges archéologiques, surveillance +++, possibilité d'envisager des investigations.

Sources et archives, bibliographie sommaire : PERIDY, Patrick, *Déclaration de découverte archéologique*, SRA, 2006



Fiche 4
Localisation : Le Rocher
N°entité archéologique : 85 127 0001

Typologie : enclos funéraire et incinération

Période : âge du Bronze final – Premier âge du Fer

Contexte de découverte : en 1972, à la base de la dune de la plage du Rocher, les tempêtes hivernales mettent au jour un dépôt de limons bruns. En surface, M. et Mme Petroff aperçoivent des fragments de poterie encadrant une dalle ; en la soulevant, plusieurs vases sont découverts. Aussitôt, une fouille de sauvetage est lancée par la Direction des Antiquités des Pays-de-la-Loire. En 1973, de nouvelles tempêtes laissent apparaître deux levées de terre, distantes de 28 m et perpendiculaires à la ligne de rivage. En 2010, suite à la tempête Xynthia, une autre levée de terre, formant le troisième côté de l'enclos, est repérée.

Description générale : limitée par une levée de terre, la surface quadrangulaire est marquée par la présence d'un foyer conservant des morceaux de bois servant de support à 4 poteries. Écrasées, deux d'entre elles contenaient des restes humains incinérés ; ossements calcinés d'un individu adulte pour le vase rouge, ossements calcinés d'un individu enfant pour le vase noir. Les deux autres récipients conservent des ossements non brûlés appartenant à des animaux domestiques. Analysé, un fragment de bûche permet d'attribuer cet ensemble entre 920 et 770 avant notre ère (Datation C14).

Mobilier : 4 poteries dont un vase peint en rouge (paroi bombée et fond ombiliqué, 4 protubérances creuses porteuses d'une cupule), une jatte à fond presque plat et lèvres éversées et deux écuelles à fonds ombiliqués et lèvres arrondies.

Lieu de conservation : Historial de la Vendée, Les Lucs-sur-Boulogne

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : à l'âge des Métaux, ce site se trouvait au fond d'une baie ouverte au sud-ouest, limitée au Sud par la pointe du Grouin-du-Cou et au Nord-Ouest par la pointe des Rochers de l'Islette aujourd'hui submergés. La plage du Rocher était ainsi occupée de nombreux campements attestant alors de son importante fréquentation. Par conséquent, l'intérêt scientifique du site est indéniable et notamment concernant la connaissance des populations de l'Ouest à la charnière de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. À noter que ce site est grandement menacé par l'érosion du littoral.

Sources et archives, bibliographie sommaire : L'HELGOUACH, J., « L'habitat protohistorique de la plage de Longeville », ASEV / JOUSSAUME, R., PAUTREAU, JP., *La préhistoire du Poitou : Poitou, Vendée, Aunis, des origines à la conquête romaine* / JOUSSAUME, R., SAMANOS, P., « Fouilles de sauvetage à Longeville-Plage » dans GVEP, n°11 / LAGARDE, MC, *Le site protohistorique de Longeville* / ROUZEAU, N., *Inventaire des gisements archéologiques du littoral* / POISSONNIER, B., *La Vendée préhistorique*



Fiche 5
Localisation : Le Rocher
N°entité archéologique : 85 127 0001

Typologie : fosse
Période : âge du Bronze final – Premier âge du Fer

Contexte de découverte : en 1973, à 300 m seulement de l'enclos précédemment décrit, un sol terreux laisse apparaître des structures en creux de forme ovale. Aussitôt, l'une de ces fosses est étudiée par l'archéologue Roger Joussaume.

Description générale : longue de 2 m sur 1 m, profonde de 0,3 m, cette structure en creux contient les restes de deux grands vases dits à provision ; un premier écrasé et un second décapité. A proximité, plusieurs petites fosses conservent également des éléments de foyers et des tessons de poterie. Enfin, une ligne de six trous marque clairement l'emplacement de poteaux qui pourraient alors matérialiser la présence d'un aménagement de type bâtiment ou palissade. Étudié, cet ensemble est attribué au VII^e siècle avant notre ère.

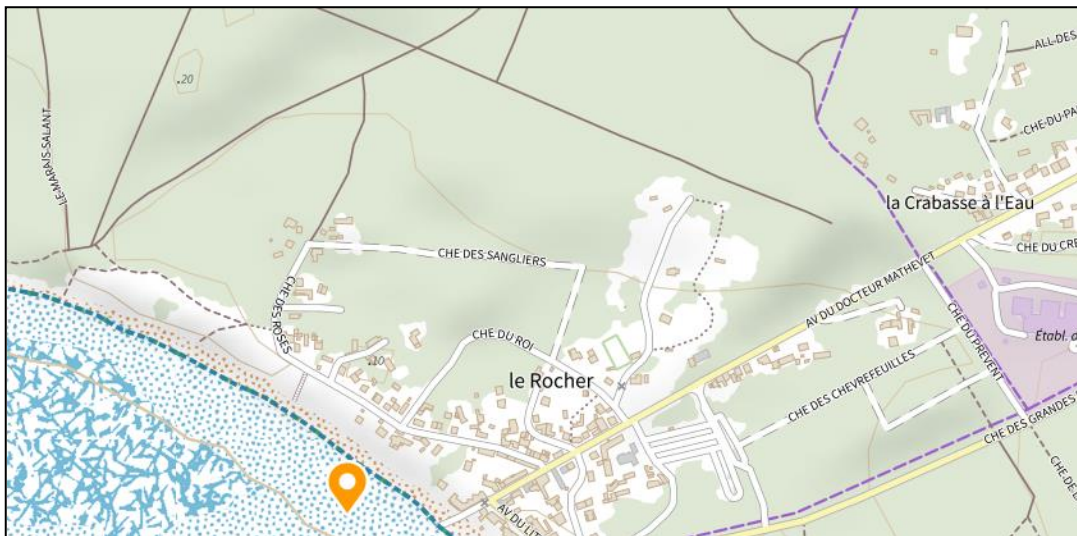
Mobilier : 2 céramiques dont une jarre à fond plat de 550 mm de haut pour un diamètre de 428 à 342 mm, tessons à décors plastiques

Lieu de conservation : Historial de la Vendée, Les Lucs-sur-Boulogne

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : à l'âge des Métaux, le site du Rocher se trouvait au fond d'une baie ouverte au Sud-Ouest, limitée au Sud par la pointe du Grouin-du-Cou et au Nord-Ouest par la pointe des Rochers de l'Islette aujourd'hui submergés. La plage était ainsi occupée de nombreux campements attestant de la fréquentation importante des lieux à la Protohistoire. Par conséquent, l'intérêt scientifique du site est indéniable et notamment concernant la connaissance des populations de l'Ouest à la charnière de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. À noter que ce site est grandement menacé par l'érosion du littoral.

Sources et archives, bibliographie sommaire : ROUZEAU, Nicolas, *Inventaire des gisements archéologiques du littoral* / POISSONNIER, Bertrand, *La Vendée préhistorique*, 1997 / LARGE, JM., *Rapport de prospection suite à la tempête Xynthia, Longeville, Brétignolles*, 2010



Fiche 6
Localisation : Plage du Rocher
N°entité archéologique : 85 127 0003

Typologie : bâtiment trapézoïdal
Période : âge du Bronze final – Premier âge du Fer

Contexte de découverte : en 1975, à 500 m de l'enclos précédemment décrit, les fondations d'un édifice en bois, construit dans le bri - argile limoneuse-, sont mises au jour. Par conséquent, une fouille est aussitôt lancée par Roger Joussaume et Paul Samanos, fouille qui ouvre à la découverte d'un mobilier archéologique permettant d'avancer une première interprétation.

Description générale : cette structure dessinait une surface trapézoïdale de 2,80 m de long pour 1,60 et 2,20 m de large. En bois, les parois étaient faites de planches jointives, maintenues à la base par une poutre à l'intérieur et par des planches posées à chant à l'extérieur. Ces pièces étaient probablement renforcées par des pierres réparties sur tout le périmètre de la construction. Il s'agissait donc d'une construction de taille qui a probablement détenu une fonction funéraire.

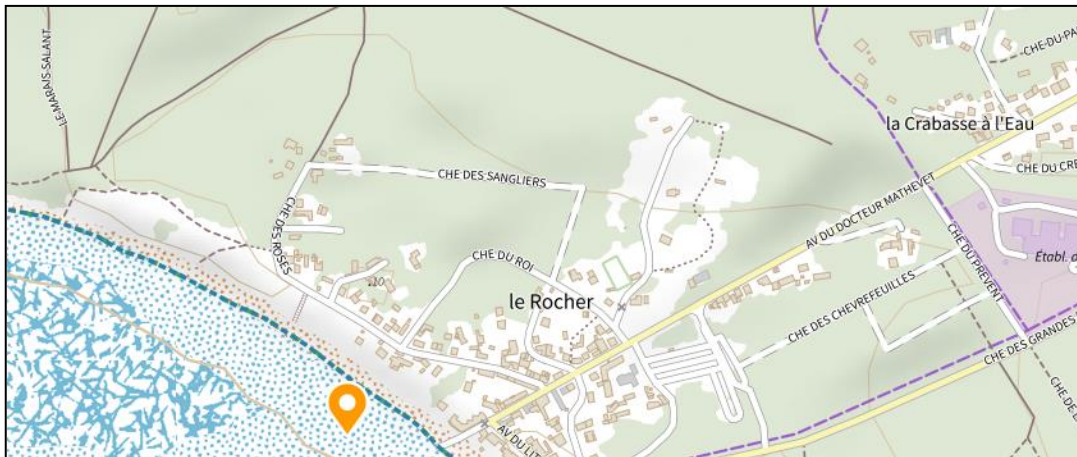
Mobilier : deux tessons au décor d'incisions avec des bandes parallèles et triangles hachurés, fragments d'os

Lieu de conservation : Historial de la Vendée, Les Lucs-sur-Boulogne

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : à l'âge des Métaux, le site du Rocher se trouvait au fond d'une baie ouverte au Sud-Ouest, limitée au Sud par la pointe du Grouin-du-Cou et au Nord-Ouest par la pointe des Rochers de l'Islette aujourd'hui submergés. La plage était occupée de nombreux campements attestant de la fréquentation importante des lieux à la Protohistoire. Par conséquent, l'intérêt scientifique du site est indéniable et notamment concernant la connaissance des populations de l'Ouest à la charnière de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. À noter que ce site est grandement menacé par l'érosion du littoral.

Sources et archives, bibliographie sommaire : BOIRAL, Michel, JOUSSAUME, Roger, *Préhistoire en Vendée : La Tranche-sur-Mer avant notre ère dans son contexte régional* / PAUTREAU, J P., « La plage de Longeville » dans *150 années de découvertes archéologiques en Vendée* / ROUZEAU, Nicolas, *Inventaire des gisements archéologiques du littoral* / POISSONNIER, Bertrand, *La Vendée préhistorique* / LARGE, JM., *Rapport de prospection suite à la tempête Xynthia, Longeville, Brétignolles*, 2010



Fiche 7
 Localisation : Plage du Rocher
 N°entité archéologique : 85 127 0003

Typologie : urne
Période : âge du Bronze final – Premier âge du Fer

Contexte de découverte : en 1983, dans l'axe du bâtiment de plan trapézoïdal, Paul Samanos découvre l'orifice d'un vase associé à des tessons de céramique et des fragments d'os. L'archéologue Roger Joussaume constate aussitôt ces mises au jour. Un an après, sur le même secteur, les mouvements de la plage laissent apparaître une urne funéraire ; confiée au docteur Jean-Paul Cros, cette urne dite à incinération est méticuleusement étudiée.

Description générale : haute de 16 à 17 cm, cette urne de forme tronconique à fond plat, ayant une ouverture de 22,5 cm de diamètre, enferme des charbons de bois épars ainsi que des restes osseux incinérés. Ce dépôt cinéraire était fixé par des éléments crâniens placés en partie haute de l'urne, une pierre plate devait alors refermer l'ensemble. L'étude anthropologique atteste que ces restes appartiennent à un individu adulte.

Mobilier : vase à fond plat, bord droit, lèvre épaissie et aplatie, orné deux mamelons opposés

Lieu de conservation : Historial de la Vendée, Les Lucs-sur-Boulogne

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : à l'âge des Métaux, le site du Rocher se trouvait au fond d'une baie ouverte au Sud-Ouest, limitée au Sud par la pointe du Grouin-du-Cou et au Nord-Ouest par la pointe des Rochers de l'Islette aujourd'hui submergés. La plage était occupée de nombreux campements attestant de la fréquentation importante des lieux à la Protohistoire. Par conséquent, l'intérêt scientifique du site est indéniable et notamment concernant la connaissance des populations de l'Ouest à la charnière de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. À noter que ce site est grandement menacé par l'érosion du littoral. Possibilité de réaliser une campagne de médiation autour de cet objet remarquable : campagne photographique, modélisation 3D, etc.

Sources et archives, bibliographie sommaire : BOIRAL, Michel, JOUSSAUME, Roger, *Préhistoire en Vendée : La Tranche-sur-Mer avant notre ère dans son contexte régional* / JOUSSAUME, R., SAMANOS, P., « Fouilles de sauvetage à Longeville-Plage » dans *Bulletin GVEP*, n°11 / CROS, JP., JOUSSAUME, R., « Urne funéraire sur la plage du Rocher à Longeville (Vendée) » dans *Bulletin GVEP*, n°30 / PAUTREAU, J P., « La plage de Longeville » dans *150 années de découvertes archéologiques en Vendée* / ROUZEAU, Nicolas, *Inventaire des gisements archéologiques du littoral* / POISSONNIER, Bertrand, *La Vendée préhistorique* / LARGE, JM., *Rapport de prospection suite à la tempête Xynthia, Longeville, Brétignolles*



Fiche 8
Localisation : Plage du Rocher
N°entité archéologique : -

Typologie : hache
Période : âge du Bronze final

Contexte de découverte : en 1998, plage du Rocher, Monsieur Barré découvre une hache en bronze. Une étude est alors réalisée par Monsieur Bourhisdu rattaché au laboratoire des Civilisations atlantiques et archéosciences de Rennes. Attribué à l'âge du Bronze final, cet outil rejoint certainement le mobilier archéologique déjà mis au jour au niveau de l'estran longevillais.

Description générale : à la fin du Bronze final, certaines haches en bronze sont caractérisées par des ailerons destinés à les rendre solidaires du manche en bois, il s'agit de haches dites « à ailerons subterminaux ». La hache longevillaise, faite en bronze patiné vert foncé, appartient à cette typologie.

Mobilier : hache

Lieu de conservation : chez l'inventeur, Monsieur Barré

Statut / protection : -

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : à l'âge des Métaux, le site du Rocher se trouvait au fond d'une baie ouverte au Sud-Ouest, limitée au Sud par la pointe du Grouin-du-Cou et au Nord-Ouest par la pointe des Rochers de l'Islette aujourd'hui submergés. La plage était occupée de nombreux campements attestant de la fréquentation importante des lieux à la Protohistoire. Par conséquent, l'intérêt scientifique du site est indéniable et notamment concernant la connaissance des populations de l'Ouest à la charnière de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. À noter que ce site est grandement menacé par l'érosion du littoral. Possibilité de réaliser une campagne de médiation autour de cet objet remarquable : campagne photographique, modélisation 3D, etc.

Sources et archives, bibliographie sommaire : BAKKAK-LAGARDE, MC., LARGE, JM., « Une hache du Bronze final à Longeville-sur-Mer (Vendée) » GVEP, n°35



Fiche 9
Localisation : Le Rocher
N°entité archéologique : 85 127 0002

Typologie : fosse
Période : âge du Bronze final – Premier âge du Fer

Contexte de découverte : en 1973, une tempête, associée à un vent sud, dégage un cordon de galets situé en haut de la plage de Longeville, à 280 m de la plage du Rocher. Aussitôt, la Direction des Antiquités des Pays-de-la-Loire engage une fouille de sauvetage conduite par Michel Allard.

Description générale : une surface de 200 m² est étudiée, une fosse ovale (2 x 1 m) est alors mise au jour. En réalité, cette fosse correspond à une cavité creusée pour y déposer des poteries. Parmi le mobilier archéologique récolté, des fragments de céramique ont pu être associés pour reconstituer une jarre d'environ 50 cm de haut. Également découverte, une ligne de six trous pourrait alors signaler la présence d'une structure en bois ; attribuées à l'âge du Bronze, ces structures correspondraient à un vaste habitat qui doit certainement s'étendre sous l'actuel cordon dunaire.

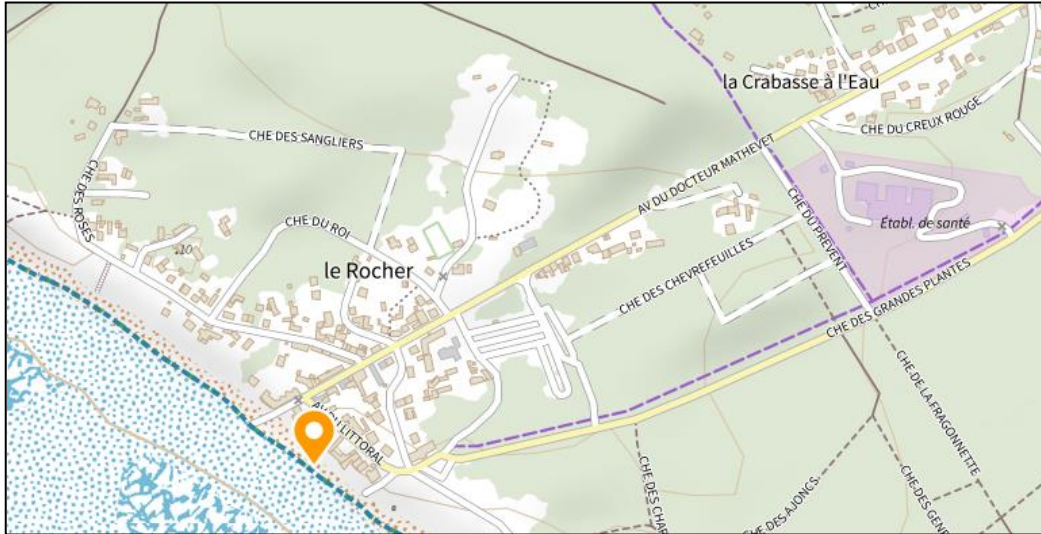
Mobilier : tessons de céramique, fragments d'os, débris de charbons de bois

Lieu de conservation : Historial de la Vendée, Les Lucs-sur-Boulogne

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : à l'âge des Métaux, le site du Rocher se trouvait au fond d'une baie ouverte au Sud-Ouest, limitée au Sud par la pointe du Grouin-du-Cou et au Nord-Ouest par la pointe des Rochers de l'Islette aujourd'hui submergés. La plage était occupée de nombreux campements attestant de la fréquentation importante des lieux à la Protohistoire. Par conséquent, l'intérêt scientifique du site est indéniable et notamment concernant la connaissance des populations de l'Ouest à la charnière de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. À noter que ce site est grandement menacé par l'érosion du littoral.

Sources et archives, bibliographie sommaire : ALLARD, M., *Rapport de fouille de sauvetage sur le site n°2 de la plage de Longeville* / L'HELGOUACH, J., « L'habitat protohistorique de la plage de Longeville » dans *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1975, p.112 à 114 / JOUSSAUME, Roger, *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique* / LAGARDE, MC, *Le site protohistorique de Longeville* / ROUZEAU, Nicolas, *Inventaire des gisements archéologiques du littoral* / POISSONNIER, Bertrand, *La Vendée préhistorique*, 1997 / POISSONNET, Bertrand, *La Vendée préhistorique*, 1997



Typologie : traces d'araire

Période : âge du Bronze final – Premier âge du Fer

Contexte de découverte : en 2010, lors de la tempête Xynthia, sous la dune située entre le blockhaus et le poste de surveillance de la plage du Rocher, un paléosol sablo-limoneux apparaît sur un peu plus de 5 m. Aussitôt, l'archéologue Jean-Marc Large lance une opération de prospection.

Description générale : ce paléosol conserve les traces de nombreuses stries parallèles. La régularité de ces stries entraîne les archéologues à proposer l'hypothèse de traces d'aires équivalentes à celles découvertes sur le littoral vendéen ; Sables-d'Olonne, Brétignolles-sur-Mer, etc. Ces indices seraient contemporains des autres structures mises au jour au Rocher, structures attribuées à l'âge du Bronze final et au premier âge du Fer

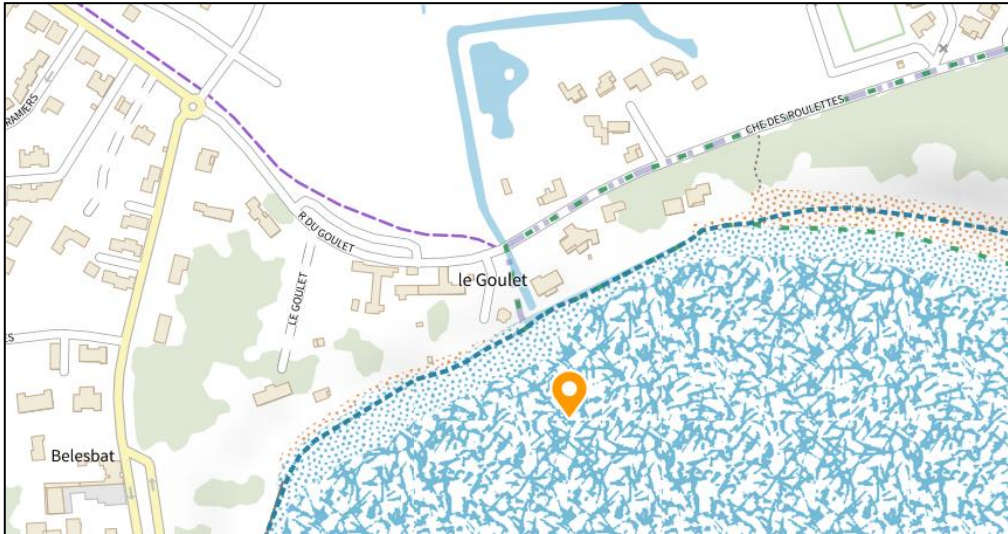
Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : -

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : à l'âge des Métaux, le site du Rocher se trouvait au fond d'une baie ouverte au Sud-Ouest, limitée au Sud par la pointe du Grouin-du-Cou et au Nord-Ouest par la pointe des Rochers de l'Islette aujourd'hui submergés. La plage était occupée de nombreux campements attestant de l'importante fréquentation des lieux à la Protohistoire. Par conséquent, l'intérêt scientifique du site est indéniable et notamment concernant la connaissance des populations de l'Ouest à la charnière de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. Visibles quelques semaines, ces traces ont été usées par l'érosion.

Sources et archives, bibliographie sommaire : LARGE, JM., *Rapport de prospection suite à la tempête Xynthia, Longeville, Brétignolles*, 2010 / LARGE, JM., *Opération archéologique – Plage du Rocher, Longeville-sur-Mer (Vendée) - Rapport d'activité*, 2021



Fiche 11
Localisation : Le Goulet
N°entité archéologique : 85 127 0008

Typologie : occupation
Période : premier âge du Fer

Contexte de découverte : en 1997, lors de travaux d'aménagement, Jean-Marie Guérin, maire de Longeville, signale la présence d'indices archéologique au service régional référent. Aussitôt, Patrice Lenoble inscrit le site du Goulet à la carte archéologique.

Description générale : le site du Goulet présente une superposition classique de tourbe sur bri - argile limoneuse, sous le sable de la plage. Cet ensemble est malheureusement trop érodé pour être interprété.

Mobilier : bois spongieux, flotté ou planté, torsades de végétaux, tessons rares, ossements d'animaux et coquillages.

Lieu de conservation : dépôt archéologique départemental – Les Lucs-sur-Boulogne

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : la zone comprise entre la Pointe-du-Groin et la pointe des Rochers de l'Islette est une véritable réserve archéologique, son intérêt scientifique est donc indéniable. Dans l'attente d'une reprise d'étude par les spécialistes, toute la partie située en bordure de littoral doit être protégée (+++) ; la recherche doit être soutenue et encouragée, ces anciennes études pourraient ainsi être actualisées et intégrées à un programme de recherche.

Sources et archives, bibliographie sommaire : BOIRAL, Michel, JOUSSAUME, Roger, *Préhistoire en Vendée : La Tranche-sur-Mer avant notre ère dans son contexte régional*, Le Poiré-sur-Vie : Imprimerie graphique de l'Ouest, 1990, 141 pages / LENOBLE, Patrice, Déclaration de Découverte Archéologique, SRA, 1997



Fiche 12
Localisation : Le Fief Bailly
N°entité archéologique : 85 127 0018

Typologie : fosse
Période : second âge du Fer – Haut Moyen Âge

Contexte de découverte : en 2003, dans le cadre d'un projet d'aménagement, un diagnostic archéologique est réalisé au Fief-Bailly par B. Poisblaud et JN. Hemmert. Cette étude s'inscrit dans une démarche visant à mieux documenter le potentiel archéologique de ce secteur longevillais situé à proximité du Rocher.

Description générale : différentes structures sont mises au jour dont une fosse conservant un important mobilier archéologique constitué notamment de tessons de céramique attribués à l'âge du Fer. Localisée sur l'argile, mêlée à des restes osseux, cette concentration de restes laisse envisager la présence d'une structure de rejet. Même s'il est impossible d'identifier le type d'installation, la présence d'habitations protohistoriques au Fief-Bailly est fortement envisageable.

Mobilier : 43 tessons de céramique, découverts dans une fosse, constituent un même contenant réalisé avec une pâte sableuse et présentant une couleur variant du chamois au noir ; de nombreuses traces de doigts indiquent un modelage à la main. 74 tessons de céramique, dont 7 bords et 1 fond, sont découverts dans une deuxième fosse, la troisième livre 87 tessons. Excepté un pot culinaire, toutes ces céramiques communes sont associées à des os de bovidés.

Lieu de conservation : dépôt archéologique départemental – Les Lucs-sur-Boulogne

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : proche de la plage du Rocher, le Fief-Bailly détient un important potentiel scientifique. Ainsi, associé aux autres sites protohistoriques, le Fief-Bailly confirme la forte implantation gauloise dans cette région. Ce secteur doit bénéficier d'une surveillance +++.

Sources et archives, bibliographie sommaire : POISBLAUD, B., HEMMERT, JN., *Lotissement « Domaine de la forestière », le Fief-Bailly, Longeville-sur-Mer (85) – Rapport de diagnostic*, INRAP, 2003



Fiche 13
Localisation : Le Fief Bailly
N°entité archéologique : 85 127 0018

Typologie : fossé
Période : second âge du Fer – Haut Moyen Âge

Contexte de découverte : en 2003, dans le cadre d'un projet d'aménagement, un diagnostic archéologique est réalisé au Fief-Bailly par B. Poisblaud et JN. Hemmert. Cette étude s'inscrit dans une démarche visant à mieux documenter le potentiel archéologique de ce secteur longevillais sis à proximité du Rocher.

Description générale : différentes structures sont mises au jour dont trois fossés dessinant un ensemble de forme curviligne et conservant des fragments de céramiques attribués à l'âge du Fer. Même s'il est impossible d'identifier le type d'installation, la présence d'habitations protohistoriques au Fief-Bailly est fortement envisageable.

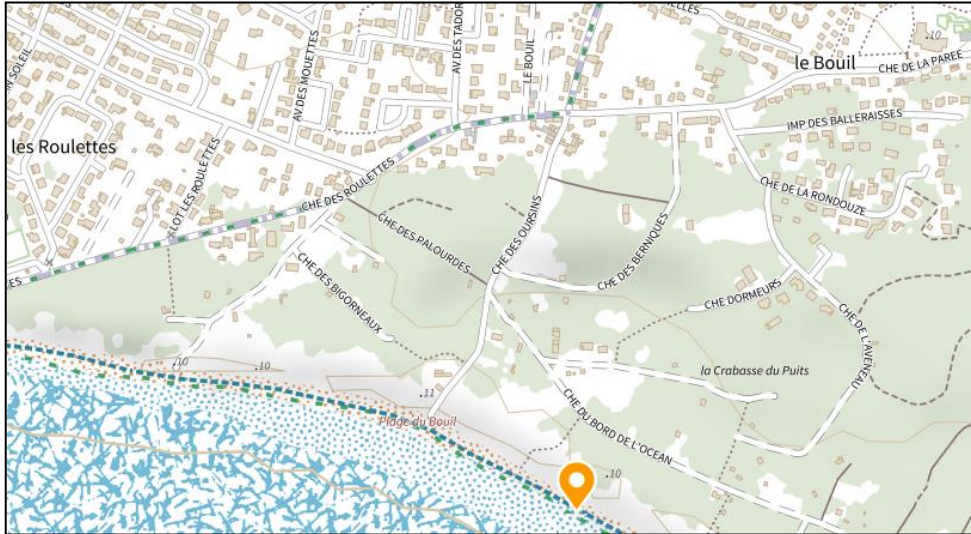
Mobilier : cf fiche 12

Lieu de conservation : cf fiche 12

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : proche de la plage du Rocher, le Fief-Bailly détient un important potentiel scientifique. Ainsi, associé aux autres sites protohistoriques, le Fief-Bailly confirme la forte implantation gauloise dans cette région. Ce secteur doit bénéficier d'une surveillance +++.

Sources et archives, bibliographie sommaire : POISBLAUD, B., HEMMERT, JN., *Lotissement « Domaine de la forestière », le Fief-Bailly, Longeville-sur-Mer (85) – Rapport de diagnostic*, INRAP, 2003



Typologie : incinération

Période : Gallo-romain

Contexte de découverte : en 2018, au lieu-dit La Crabasse-du-Puits, plus précisément au niveau de la bande sableuse sise entre dune et plage, un promeneur découvre une urne funéraire contenant des restes charbonneux. Aussitôt, une opération de sondage est entreprise par le secteur patrimoine et archéologie du Département de la Vendée.

Description générale : les études de terrain ont permis de mettre au jour un important mobilier archéologique attestant que cette urne ne correspond pas à une incinération isolée. Par conséquent, le site de La Crabasse du Puits conserverait des indices liés à un ensemble funéraire, une nécropole dont l'emprise reste à délimiter. Attribuée entre le I^{er} et le milieu du II^e siècle, l'étude de cette urne attribue le site à la période gallo-romaine.

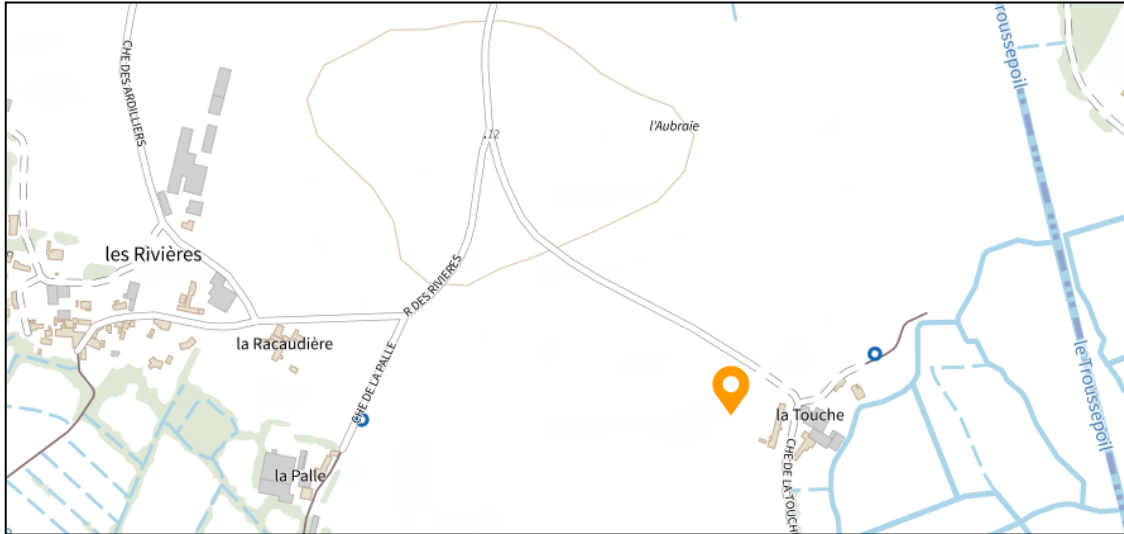
Mobilier : urne à fond plat, tessons incinérés de céramique tournée à pâte fine orangée, tessons de céramique centimétriques et roulés, fragments de tige de fer brûlée, fragments d'os brûlés

Lieu de conservation : dépôt archéologique des Lucs-sur-Boulogne

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : la zone comprise entre la Pointe-du-Groin et la pointe des Rochers de l'Islette est une véritable réserve archéologique, son intérêt scientifique est donc indéniable. Toute la partie située en bordure de littoral doit être protégée (+++) dans l'attente d'une reprise d'étude par les spécialistes. Grandement menacé par l'érosion du littoral, le site de la Crabasse-du-Puits mérite une vigilance +++.

Sources et archives, bibliographie sommaire : GARDIN (Du), Colette., *Longeville-sur-Mer, La Crabasse du puits – Rapport de sondage*, 2019



Fiche 15

Localisation : La Touche-Grignon
N°entité archéologique : 85 127 0016

Typologie : cimetière

Période : Gallo-romain

Contexte de découverte : -

Description générale : -

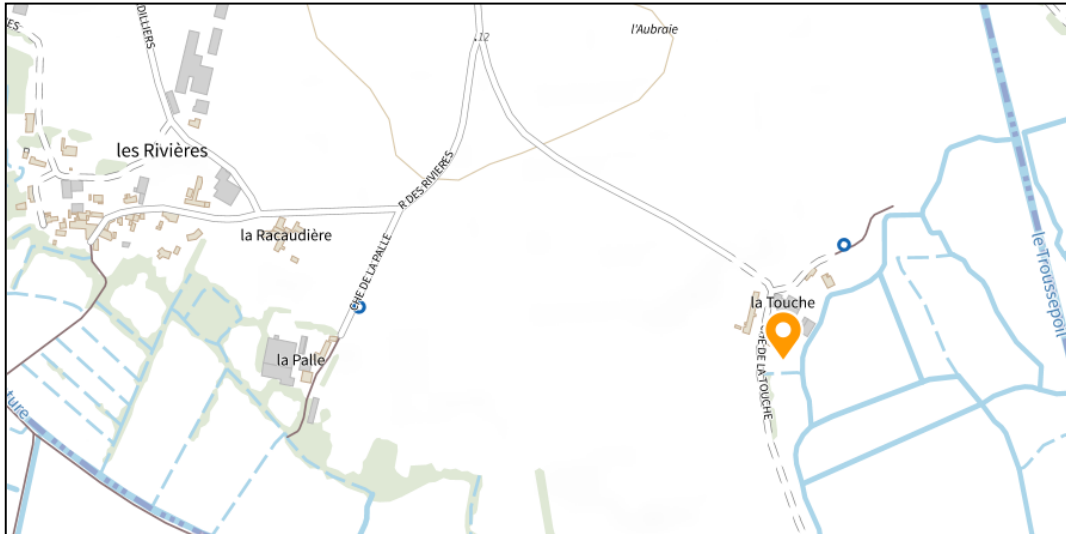
Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : -

Sources et archives, bibliographie sommaire : -



Typologie : édifice fortifié

Période : bas Moyen Âge

Contexte de découverte : en 1989, Jean-Jacques Douillard répertorie le site de la Touche-Grignon dans un travail de recherche intitulé « L'Habitat fortifié en talmondais ».

Description générale : attribué à la période médiévale, répertorié comme étant un édifice fortifié, le site de la Touche-Grignon a probablement été bâti sur une construction plus ancienne. Bien visible sur la carte de Cassini, le site est bien évidemment mentionné et représenté sur le cadastre napoléonien de 1829 – Section F, 3^e feuille. Ce document dessine un corps de logis, aménagé entre cour et jardin, se rapprochant de la typologie manoir à tour d'escalier ; un escalier à vis est aménagé dans une tour à demi hors-œuvre. Sise au sud des bâtiments, une parcelle, ceinte de fossés en eau, porte le toponyme « La Mottée ». Par conséquent, cette information pourrait signaler la présence d'anciennes structures médiévales liées à la fonction défensive de la Touche-Grignon. Repris au fur et à mesure des siècles, le bâti a profondément souffert des adjonctions et destructions successives.

Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : rare bâtiment civil d'origine médiévale conservé sur ce secteur. La réalisation d'une critique d'authenticité permettrait d'en apprendre davantage sur l'histoire du bâti : origines, fonction, évolution, etc.

Sources et archives, bibliographie sommaire : AD 85, cadastre napoléonien de 1829 / DOUILLARD, Jean-Jacques, *L'habitat fortifié en talmondais*, Mémoire de maîtrise, Nantes, 1989

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire / Inventaire supplémentaire des Monuments historiques (12/02/1927)

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : les aménagements contemporains, réalisés à proximité de l'église Notre-Dame, perturbent fortement la compréhension de l'ensemble bénédictin. En raison de la documentation lacunaire, en l'absence de source, les recherches doivent s'appuyer sur une étude pluridisciplinaire prenant en compte l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie. Par conséquent, différents programmes de recherche pourraient être organisés afin d'établir, de manière objective, une chronologie de l'ancien prieuré Notre-Dame, de sa fondation jusqu'à nos jours (recherches historiques, étude du bâti...). Dans un premier temps, en concertation avec le Service Régional d'Archéologie, une étude documentaire, consacrée à l'ancien prieuré, pourrait faire l'objet d'un mémoire universitaire.

Sources et archives, bibliographie sommaire : AD 85, cadastre napoléonien de 1829 + série 1Q – Dossiers de ventes des Bien Nationaux / AILERY, 1860 / DILLANGE, Michel, *Vendée romane – Bas-Poitou roman* / DELHOMMEAU, Louis, *Églises de Vendée : vocables, titulaires et liste des documents relatifs à leur construction et à leurs travaux du XIe siècle à nos jours* / PASCAL, Jérôme, BONNIN, Nicolas, *Longeville-sur-Mer, Pays-de-la-Loire - Place de la Liberté* - Rapport d'opération, diagnostic archéologique, 2018



Fiche 18

Localisation : centre bourg
N°entité archéologique : 85 127 0006

Typologie : cimetière
Période : Moyen Âge – Époque moderne

Contexte de découverte : 24 octobre 1791, les bâtiments du prieuré Notre-Dame sont vendus à Chabanon, chirurgien à Longeville : maison basse, jardin, ancien four banal et parcelles dites « Le Prieuré », le cimetière n'est pas mentionné. En 2019, Jérôme Pascal et Nicolas Bonnin (INRAP) réalise un diagnostic archéologique dans le cadre d'un projet de réaménagement du centre-bourg de Longeville. Cette étude se concentre sur les abords septentrionaux de l'église Notre-Dame.

Description générale : l'emplacement et l'emprise de l'ancien cimetière de Longeville reste une énigme ; la présence de carrières au nord de l'église a pu empêcher l'installation d'un cimetière. Au cadastre de 1829, un nouveau cimetière est aménagé au niveau de l'actuelle place du Souvenir.

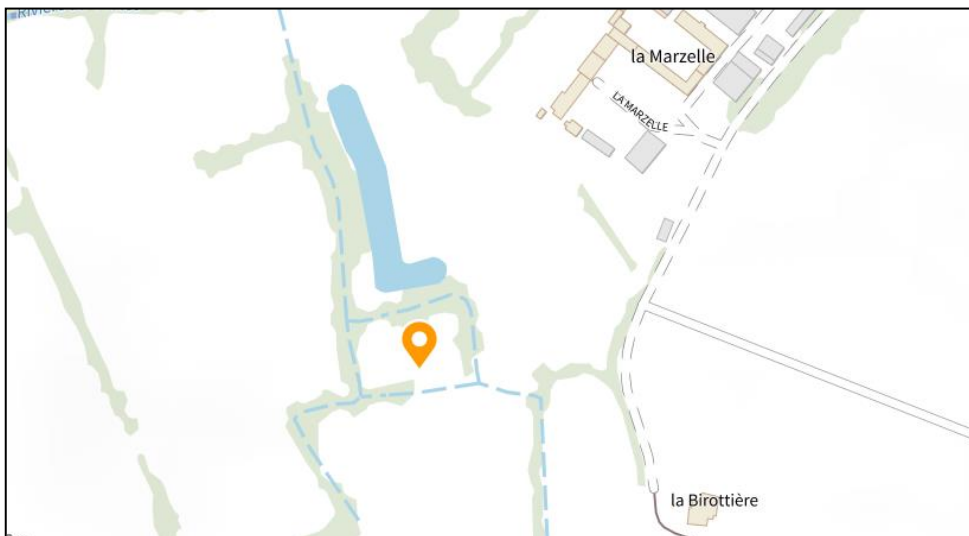
Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : les aménagements contemporains, réalisés à proximité de l'église Notre-Dame, perturbent fortement la compréhension de l'ensemble bénédictin. En raison de la documentation lacunaire, en l'absence de source, les recherches doivent s'appuyer sur une étude pluridisciplinaire prenant en compte l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie. Par conséquent, différents programmes de recherche pourraient être organisés afin d'établir, de manière objective, une chronologie de l'ancien prieuré Notre-Dame, de sa fondation jusqu'à nos jours (recherches historiques, étude du bâti...). Dans un premier temps, en concertation avec le Service Régional d'Archéologie, une étude documentaire, consacrée à l'ensemble de l'ancien prieuré, pourrait faire l'objet d'un mémoire universitaire.

Sources et archives, bibliographie sommaire : AD 85, cadastre napoléonien de 1829 / AILLERY, E., *Pouillé de l'évêché de Luçon* / PASCAL, J., BONNIN, N., *Longeville-sur-Mer, Pays-de-la-Loire - Place de la Liberté - Rapport d'opération, diagnostic archéologique*, 2018



Fiche 19

Localisation : La Marzelle / La Birottière

N°entité archéologique : 85 127 0011

Typologie : édifice fortifié

Période : Moyen Âge

Contexte de découverte : en 1989, Jean-Jacques Douillard répertorie le site de la Marzelle dans un travail de recherche intitulé « L'Habitat fortifié en talmondais ». En 1998, lors d'une prospection d'inventaire, Patrick Péridy repère une motte quadrangulaire basée au lieu-dit la Birottière. En 2018, lors d'un diagnostic ouvrant à un dépouillement bibliographique, Jérôme Pascal (INRAP) inscrit le site de la Marzelle à la carte archéologique.

Description générale : attribué à la période médiévale, répertorié comme étant un édifice fortifié, le site de la Marzelle a probablement été bâti sur une construction plus ancienne. Bien visible sur la carte de Cassini, le site est bien évidemment mentionné et représenté sur le cadastre napoléonien de 1829 – Section B, 2^e feuille. Ce document dessine un corps de logis, aménagé entre cour et jardin, desservi par une allée cavalière. Sise au Nord-Ouest des bâtiments, une parcelle, ceinte de fossés en eau, porte le toponyme « La Mottée ». Par conséquent, cette information pourrait signaler la présence d'anciennes structures médiévales liées à la fonction défensive du site de la Marzelle.

Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : avec les sites de la Touche et de la Thudelière, la Marzelle doit aussi profiter d'une critique d'authenticité. Il serait ainsi intéressant d'envisager une étude globale portée sur les sites médiévaux de Longeville-sur-Mer.

Sources et archives, bibliographie sommaire : AD 85, cadastre napoléonien de 1829 / PETITEAU, Marcel, « Le général Dumouriez aux Sables-d'Olonne » dans *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1985, page 105 / RENAUD, Henri, « Un chapitre de l'histoire des Sables-d'Olonne : l'affaire de Lézardière » dans *Revue du Bas-Poitou*, 1928, page 272 / DOUILLARD, Jean-Jacques, *L'habitat fortifié en talmondais*, Mémoire de maîtrise, Nantes, 1989



Fiche 20
Localisation : La Thudelière
N°entité archéologique : -

Typologie : édifice fortifié

Période : Moyen Âge

Contexte de découverte : en 1989, Jean-Jacques Douillard répertorie le site de la Thudelière dans un travail de recherche intitulé « L'Habitat fortifié en talmondais ». En 2018, lors d'un diagnostic ouvrant à un dépouillement bibliographique, Jérôme Pascal (INRAP) apporte de nouvelles informations.

Description générale : attribué à la période médiévale, répertorié comme étant un édifice fortifié, le site est noté « Tudelière » sur la carte de Cassini. Le cadastre napoléonien de 1829 – Section F, 1^{ère} feuille – dessine un ensemble bâti correspondant à une métairie. Néanmoins, à l'ouest des bâtiments, une parcelle, ceinte de fossés en eau sur trois côtés (ouest, nord et sud), portait le toponyme « La Mottée » avant d'être reprise en pâture. Par conséquent, cette information pourrait signaler la présence d'anciennes structures médiévales liées à la fonction défensive du site de la Thudelière.

Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : avec les sites de la Touche et de la Marzelle, la Thudelière doit aussi profiter d'une critique d'authenticité. Il serait ainsi intéressant d'envisager une étude globale portée sur les sites médiévaux de Longeville-sur-Mer.

Sources et archives, bibliographie sommaire : AD 85, cadastre napoléonien de 1829 / DOUILLARD, Jean-Jacques, *L'habitat fortifié en talmondais*, Mémoire de maîtrise, Nantes, 1989



Fiche 21
Localisation : La Chaîne
N°entité archéologique : 85 127 0012

Typologie : motte castrale

Période : Moyen Âge

Contexte de découverte : en 1974, au lieu-dit la Chaîne, l'archéologue Maurice Marsac remarque les traces d'une ancienne motte castrale. En 2011, lors d'une prospection d'inventaire, Patrick Périody déclare cette motte à la carte archéologique.

Description générale : même si arasée, cette motte est toujours perceptible sur les vues aériennes. Vraisemblablement, il s'agissait d'une butte entourée d'un fossé circulaire ; sur le cadastre napoléonien de 1829 – Section A -, 3^e feuille, clairement visible, une parcelle octogonale pourrait correspondre à l'emplacement de cette ancienne motte castrale. Par conséquent, cette information signale donc la présence d'anciennes structures médiévales liées à la fonction défensive du site de la Chaîne.

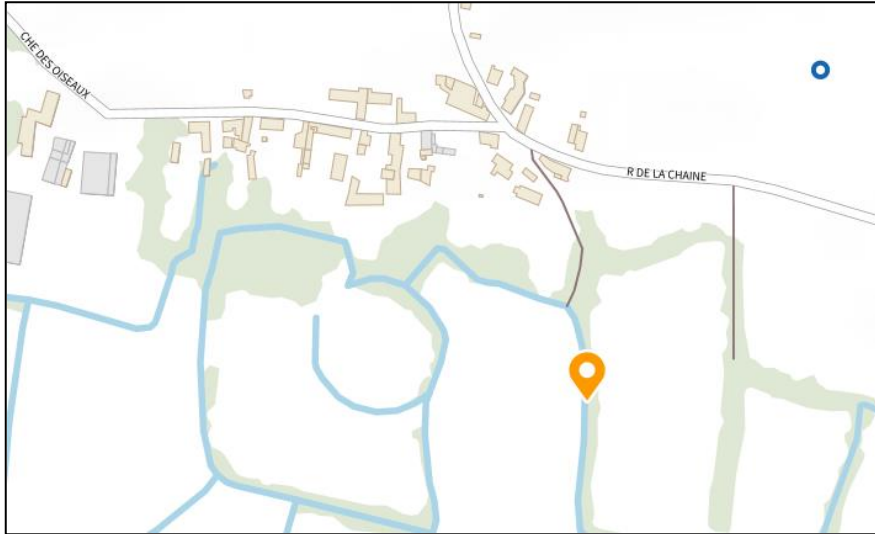
Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : site à rapprocher de celui de le Brûlerie / La Mongerie. Il serait ainsi intéressant d'envisager une étude globale portée sur les sites médiévaux de Longeville-sur-Mer.

Sources et archives, bibliographie sommaire : MARSAC, Maurice, « Prospections aériennes autour du Golfe des Pictons » dans *Dossiers de l'archéologie*, n°22, 1977 / MARSAC, Maurice, « Archéologie aérienne, mottes féodales en Bas-Poitou » dans *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1980 / PERIDY, Patrick, *Déclaration de découverte archéologique*, SRA, 2011



Fiche 22
Localisation : La Chaîne
N°entité archéologique : 85 127 0025

Typologie : fossé carré, maison forte

Période : Moyen Âge

Contexte de découverte : en 2011, lors d'une prospection d'inventaire, Patrick Périddy déclare la découverte d'un nouvel indice lié au site médiéval de la Chaîne. Ce nouvel élément est confirmé en juin 2020 par Thierry Roland.

Description générale : par détection aérienne / photo-interprétation, les traces d'une plateforme ceinturée d'un fossé rectangulaire sont observées à proximité de l'ancienne motte castrale de la Chaîne. La description de ces indices pourrait alors laisser supposer la présence d'un bâtiment de type maison forte, une construction propre à la fonction défensive du site de la Chaîne à la période médiévale.

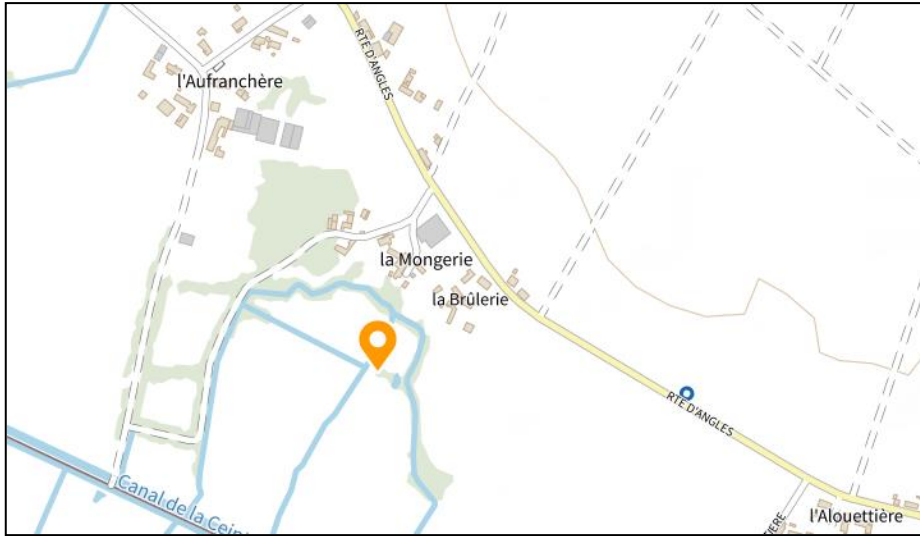
Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : site à rapprocher de l'entité archéologique 85 127 0012 – cf Fiche 20

Sources et archives, bibliographie sommaire : MARSAC, Maurice, « Prospections aériennes autour du Golfe des Pictons » dans Dossiers de l'archéologie, n°22, 1977 / MARSAC, Maurice, « Archéologie aérienne, mottes féodales en Bas-Poitou » dans *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1980 / PERIDY, Patrick, *Déclaration de découverte archéologique*, SRA, 2011



Fiche 23

Localisation : La Brûlerie / La Mongerie
N°entité archéologique : 85 127 0013

Typologie : motte castrale

Période : Moyen Âge

Contexte de découverte : en 1974, au lieu-dit la Brûlerie / La Mongerie, l'archéologue Maurice Marsac remarque les traces d'une ancienne motte castrale. Trente ans après, Caroline Gaillard (SRA) y réalise un état des lieux.

Description générale : situé en bordure de marais, très arasée, le site conserve les traces de son ancien tertre (- d'un mètre). Le cadastre napoléonien de 1829 – Section F, 1^{ère} feuille – dessine un ensemble bâti au sud duquel se trouve une parcelle « La Mottée », ceinte de fossés en eau. Par conséquent, cette information pourrait signaler la présence d'anciennes structures médiévales liées à la fonction défensive du site de la Mongerie.

Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial - Objectifs : site à rapprocher de celui de la Chaîne. Il serait ainsi intéressant d'envisager une étude globale portée sur les sites médiévaux de Longeville-sur-Mer.

Sources et archives, bibliographie sommaire : MARSAC, Maurice, « Prospections aériennes autour du Golfe des Pictons » dans *Dossiers de l'archéologie*, n°22, 1977 / MARSAC, Maurice, « Archéologie aérienne, mottes féodales en Bas-Poitou » dans *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1980



Fiche 24

Localisation : Le Rocher, la Motte Martin
N°entité de site : 85 127 0029

Typologie : blockhaus

Période : époque contemporaine

Contexte de découverte : en 1999, les vestiges du mur de l'Atlantique, comprenant la zone géographique de Longeville-sur-Mer, sont répertoriés dans un inventaire réalisé par Eric Lemerle.

Description générale : ce blockhaus correspond à un point d'appui aménagé pour la défense de l'anse de Saint-Vincent-sur-Jard (Nord) et la grande plage de Longeville (Sud). De manière générale, si l'on se réfère aux défenses mises en place lors de la Seconde guerre mondiale, seuls deux tobrouks semblent aujourd'hui manquer. À noter que le bloc H 667 a été transformé en maison d'habitation.

Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : le système défensif de Longeville-sur-Mer doit être rattaché aux vestiges du Mur de l'Atlantique conservés sur le littoral vendéen ; Talmont-Saint-Hilaire, Sables-d'Olonne, etc.

Sources et archives, bibliographie sommaire : LEMERLE, Éric. *Inventaire des vestiges constitutifs de l'ancien mur de l'Atlantique en Loire-Atlantique*, 2 Vol., Nantes : Direction régionale des Affaires culturelles des Pays de la Loire, 1997



Fiche 25
Localisation : Les Terres-Moreau
N°entité de site : 85 127 0007

Typologie : enclos quadrangulaire

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : en 1996, lors d'une prospection d'inventaire, Patrick Péridy inscrit le site des Terres-Moreau à la carte archéologique.

Description générale : par détection aérienne, grâce aux indices phytographiques, les traces de deux enclos quadrangulaires, dont un incomplet, sont observées.

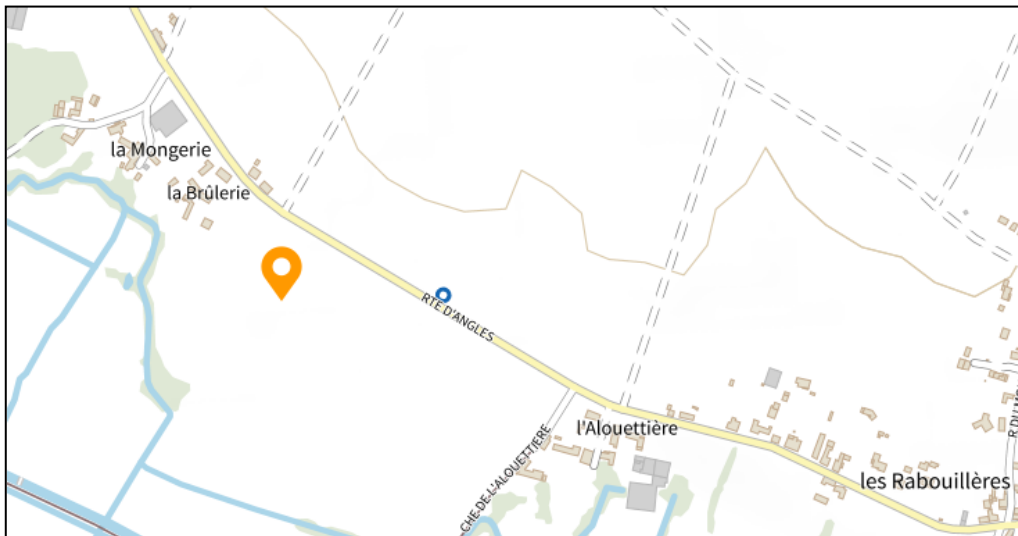
Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : vestiges archéologiques, surveillance +++, possibilité d'envisager des investigations.

Sources et archives, bibliographie sommaire : PERIDY, Patrick, *Déclaration de découverte archéologique*, SRA, 1996



Fiche 26
Localisation : La Brûlerie 2
N°entité de site : 85 127 0022

Typologie : enclos quadrangulaire

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : en 2009, lors d'une prospection d'inventaire, Patrick PériDY inscrit le site de La Brûlerie 2 à la carte archéologique.

Description générale : par détection aérienne, grâce aux indices phytographiques, les traces d'un système d'enclos quadrangulaire à quatre fossés internes sont observées.

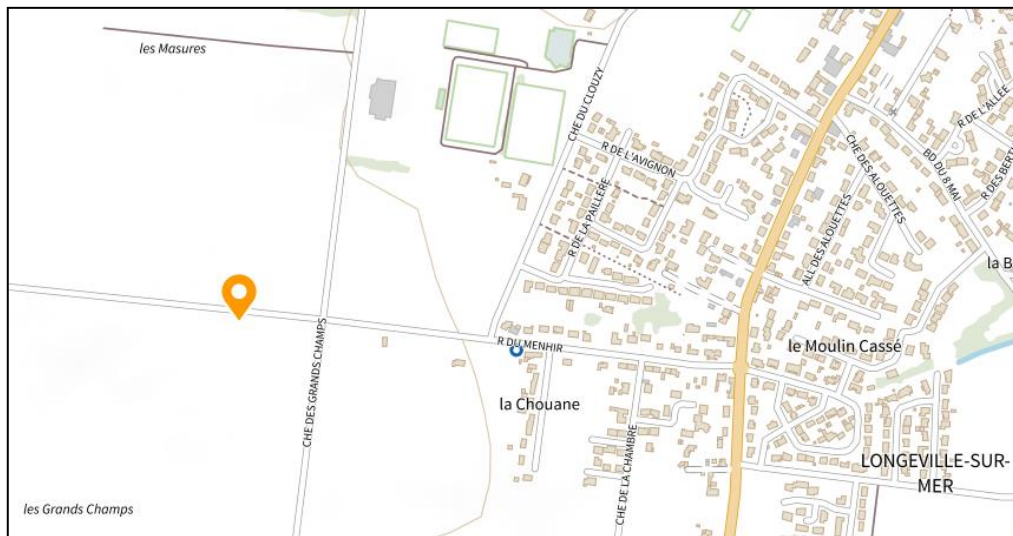
Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : vestiges archéologiques, surveillance +++, possibilité d'envisager des investigations.

Sources et archives, bibliographie sommaire : PERIDY, Patrick, *Déclaration de découverte archéologique*, SRA, 2009



Fiche 27

Localisation : La Mazure / Les Grands-Champs

N°entité de site : 85 127 0010

Typologie : enclos quadrangulaire

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : en 1997, lors d'une prospection d'inventaire, Patrick Périody inscrit le site de la Mazure / les Grands-Champs à la carte archéologique.

Description générale : par détection aérienne, grâce aux indices phytographiques, les traces d'un système d'enclos quadrangulaire emboîtés sont observées.

Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : vestiges archéologiques, surveillance +++, possibilité d'envisager des investigations.

Sources et archives, bibliographie sommaire : PERIDY, Patrick, *Déclaration de découverte archéologique*, SRA, 1997



Fiche 28

Localisation : Les Communaux

N°entité de site : 85 127 0026

Typologie : enclos circulaire

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : en 2011, lors d'une prospection d'inventaire, Patrick PériDY inscrit le site des Communaux à la carte archéologique.

Description générale : par détection aérienne, grâce aux indices phytographiques, les traces d'un enclos circulaire sont observées.

Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : vestiges archéologiques, surveillance +++, possibilité d'envisager des investigations.

Sources et archives, bibliographie sommaire : PERIDY, Patrick, *Déclaration de découverte archéologique*, SRA, 2011



Fiche 29
Localisation : Le Terrier-du-Champ
N°entité de site : 85 127 0023

Typologie : enclos circulaire

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : en 2010, lors d'une prospection d'inventaire, Patrick Périidy inscrit le site du Terrier du Champ à la carte archéologique.

Description générale : par détection aérienne, grâce aux indices phytographiques, les traces d'un enclos circulaire incomplet sont observées.

Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : vestiges archéologiques, surveillance +++, possibilité d'envisager des investigations.

Sources et archives, bibliographie sommaire : PERIDY, Patrick, *Déclaration de découverte archéologique*, SRA, 2010



Fiche 30
Localisation : Le Grand-Fief
N°entité de site : 85 127 0009

Typologie : enclos circulaire

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : en 1997, lors d'une prospection d'inventaire, Patrick Périddy inscrit le site du Grand-Fief à la carte archéologique.

Description générale : par détection aérienne, grâce aux indices phytographiques, les traces de deux cercles sont observées.

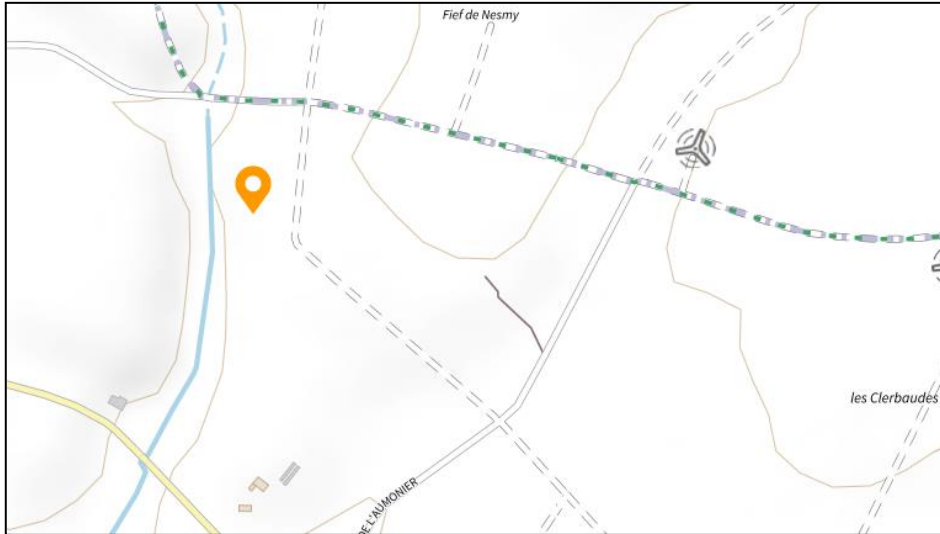
Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : vestiges archéologiques, surveillance +++, possibilité d'envisager des investigations.

Sources et archives, bibliographie sommaire : PERIDY, Patrick, *Déclaration de découverte archéologique*, SRA, 1997



Fiche 31
Localisation : Les Clerbaudes
N°entité de site : 85 127 0015

Typologie : enclos circulaire et fossé

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : lors d'une prospection aérienne, le site des Clerbaudes est mis au jour.

Description générale : par détection aérienne, grâce aux indices phytographiques, sont observées les traces de structures à fossés circulaires qui pourraient signaler la présence d'une enceinte protohistorique.

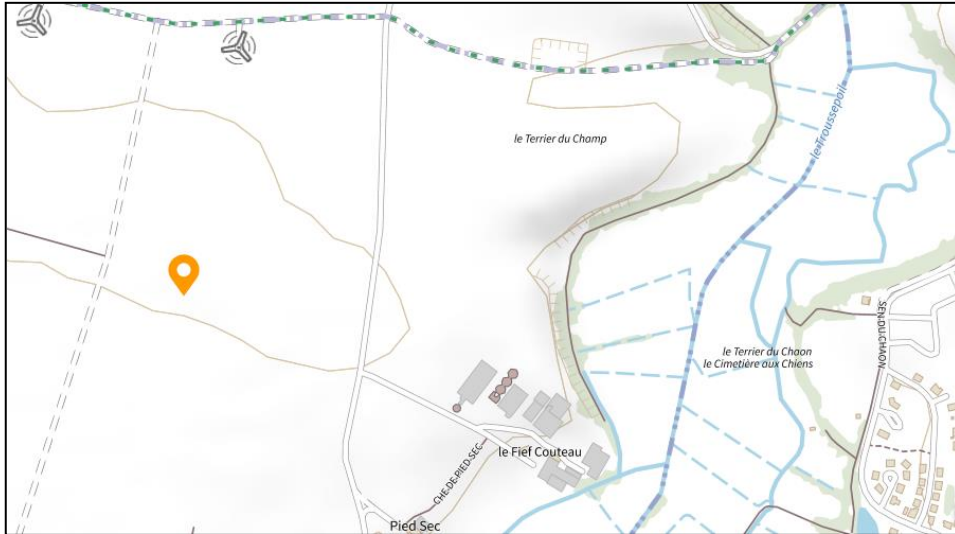
Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : vestiges archéologiques, surveillance +++, possibilité d'envisager des investigations.

Sources et archives, bibliographie sommaire : -



Fiche 32
Localisation : Versaines des Rabaires
N°entité de site : 85 127 0020

Typologie : enclos rectangulaire

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : en 2004, grâce aux Systèmes d'Information Géographique - SIG, Colette Du Gardin (CD 85) inscrit le site Versaines des Rabaires à la carte archéologique.

Description générale : par photo-interprétation, grâce aux indices phytographiques, les traces d'un enclos rectangulaire, auquel est accolé une structure linéaire, sont observées.

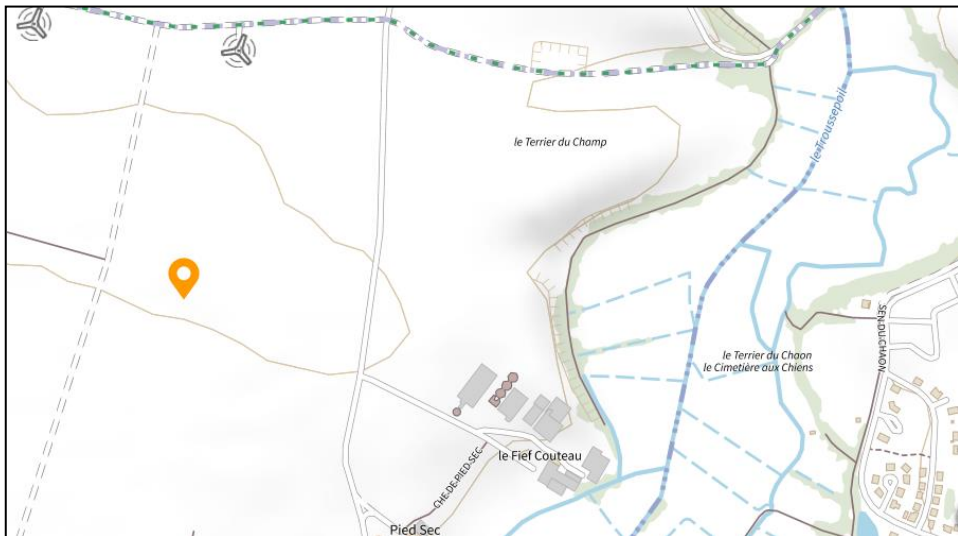
Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : vestiges archéologiques, surveillance +++, possibilité d'envisager des investigations.

Sources et archives, bibliographie sommaire : DU GARDIN, Colette, *Déclaration de découverte archéologique*, SRA, 2004



Fiche 33

Localisation : Versaines des Rabaires
N°entité archéologique : 85 127 0024

Typologie : fossé parallèle et chemin

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : en 2004, lors d'une prospection d'inventaire, Patrick PériDY inscrit le site Versaines des Rabaires à la carte archéologique.

Description générale : par détection aérienne, grâce aux indices phytographiques, sont observées les traces d'un enclos quadrangulaire ainsi que celles d'un chemin attenant.

Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : vestiges archéologiques, surveillance +++, possibilité d'envisager des investigations.

Sources et archives, bibliographie sommaire : PERIDY, Patrick, *Déclaration de découverte archéologique*, SRA, 2004



Typologie : enclos trapézoïdal et fosse

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : en 2011, lors d'une prospection d'inventaire, Patrick Périody déclare la découverte du site de la Bougerie à la carte archéologique.

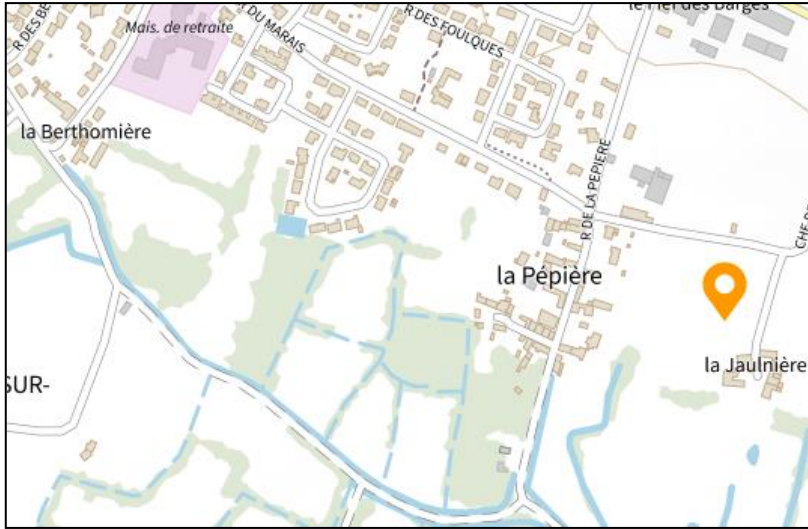
Description générale : par détection aérienne, grâce aux indices phytographiques, sont observées les traces d'un enclos de type trapézoïdal, trois fosses en angle et les indices d'une probable entrée.

Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : vestiges archéologiques, surveillance +++, possibilité d'envisager des investigations.



Fiche 35

Localisation : La Jaulnière

N°entité archéologique : 85 127 0031

Typologie : enclos quadrangulaire

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : en 2020, Thierry Roland inscrit le site de La Jaulnière à la carte archéologique.

Description générale : par détection aérienne, grâce aux indices phytographiques, les traces d'un enclos quadrangulaire sont observées.

Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : vestiges archéologiques, surveillance +++, possibilité d'envisager des investigations.

Sources et archives, bibliographie sommaire : ROLAND, Thierry, *Déclaration de découverte archéologique*, SRA, 2020



Typologie : enclos quadrangulaire

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : en 2020, Thierry Roland inscrit le site du Prés de la Saligottière à la carte archéologique.

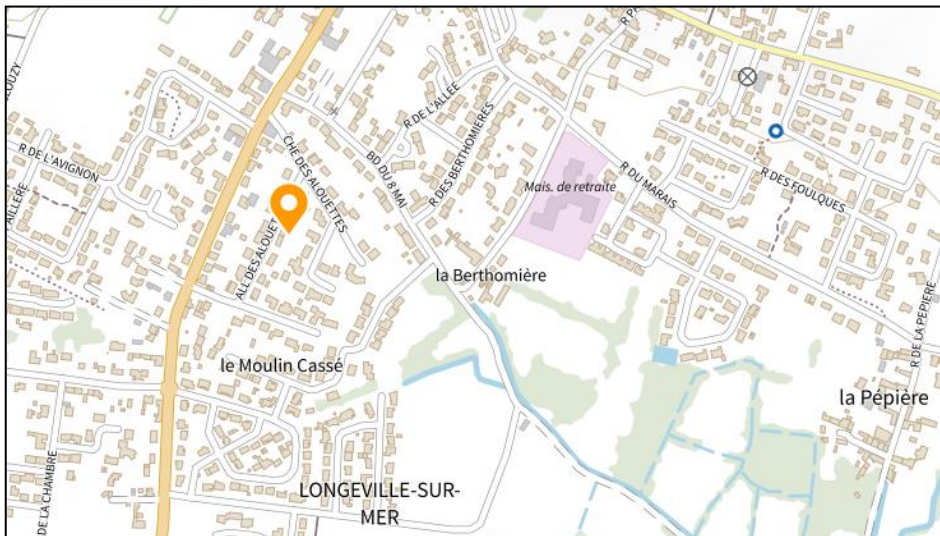
Description générale : par détection aérienne, grâce aux indices phytographiques, les traces d'un système d'enclos quadrangulaire sont observées.

Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : vestiges archéologiques, surveillance +++, possibilité d'envisager des investigations.



Fiche 37

Localisation : Le Moulin Cassé / La Bordelière
N°entité archéologique : 85 060 0014

Typologie : moulin à vent

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : en 1986, Fenrnbach et Emile Bernard inscrivent le site du Moulin Cassé / La Bordelière à la carte archéologique. En 2000, Caroline Gaillard (SRA) dresse un état des lieux.

Description générale : visible en 1986 et en 2000, une forme circulaire au sol pourrait laisser supposer la présence d'un moulin. Malheureusement, cet indice semble avoir été détruit par l'aménagement d'un lotissement.

Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : site qui pourrait être rapproché du moulin du Bouil.

Sources et archives, bibliographie sommaire : AD 85, cadastre napoléonien de 1829 / FENRN BACH, *Déclaration de découverte archéologique*, SRA, 1986



Fiche 38

Localisation : La Marzelle

N°entité archéologique : 85 060 0005

Typologie : bateau

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : en 1997, dans son ouvrage intitulé « La Vendée Préhistorique », Bertrand Poissonnier cite la mise au jour d'une barque au lieu-dit la Marzelle. Effectivement, en 1864, des chaufourniers signalent la découverte : « D'une barque antique avec une belle hachette en pierre verdâtre, gisant sur le gravier et recouverte d'une épaisse couche d'alluvions ».

Description générale : -

Mobilier : -

Lieu de conservation : -

Statut / protection : carte archéologique – SRA, Pays-de-la-Loire

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : -

Sources et archives, bibliographie sommaire : POISSONNIER, Bertrand, La Vendée Préhistorique, 1997



Typologie : pêcherie, murs

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : le projet Alert, mis en place par l'UMR 6566 du CNRS de Rennes, a pour objectif d'assurer la protection du patrimoine culturel du littoral compris entre la Normandie et les Pays-de-la-Loire. 2008, une campagne de prospection thématique « Pêcheries en Vendée » est donc menée par le Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques qui a pour mission de répertorier les structures encore visibles, partiellement ou totalement submergées.

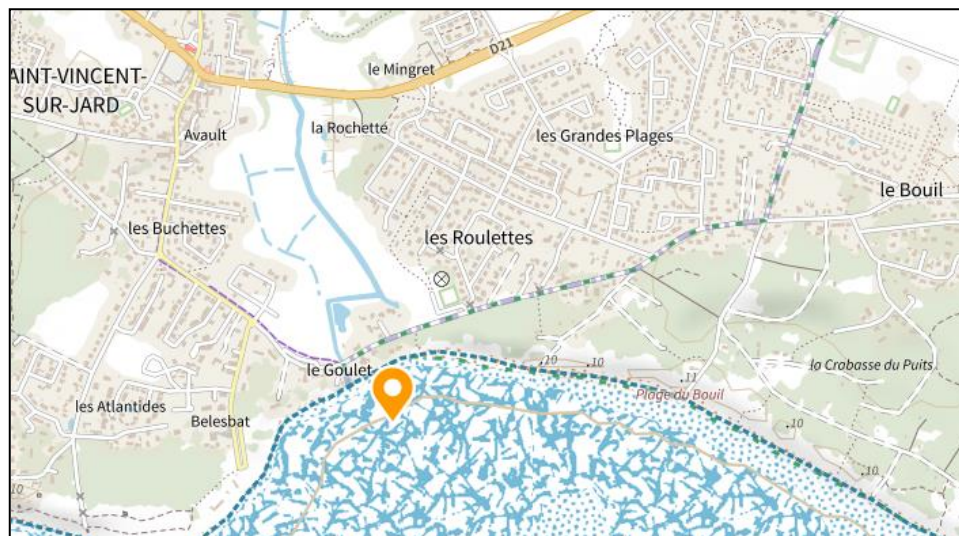
Description générale : élaborée dès la Préhistoire, une pêcherie est une installation fixe destinée à piéger le poisson (écluse, parc, bouchot, etc.). Au niveau du Goulet, cette pêcherie correspond à un mur formant un demi fer à cheval. Alors que la partie nord du mur repose sur la ligne de rivage, sa partie sud s'interrompt sur un platier rocheux.

Lieu de conservation : *in situ*

Statut / protection : -

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : cet aménagement est caractéristique des barrages à poissons repérés sur l'ensemble de l'estran des Charentes jusqu'à Noirmoutier. Une étude plus avancée de ces pêcheries permettrait d'améliorer nos connaissances quant aux différentes formes d'occupation et d'exploitation du littoral. Ce site est à déclarer à la carte archéologique.

Sources et archives, bibliographie sommaire : LARGE, Jean-Marc, BIROCHEAU, Patrick, CORSON, Sophie, COUSSEAU, Florian, TORTUYAUX, Jean-Pierre, *Projet Alert – Les Pêcheries de Vendée*, Opération de prospection thématique, 2008



Typologie : pêcherie, murs

Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : le projet Alert, mis en place par l'UMR 6566 du CNRS de Rennes, a pour objectif d'assurer la protection du patrimoine culturel du littoral compris entre la Normandie et les Pays-de-la-Loire. 2008, une campagne de prospection thématique « Pêcheries en Vendée » est donc menée par le Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques qui a pour mission de répertorier les structures encore visibles, partiellement ou totalement submergées.

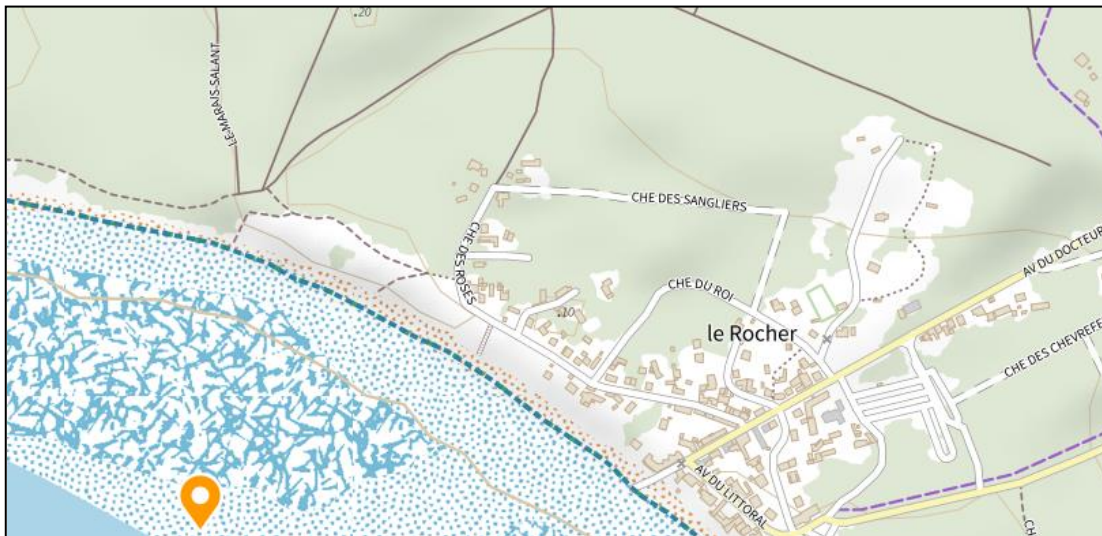
Description générale : élaborée dès la Préhistoire, une pêcherie est une installation fixe destinée à piéger le poisson (écluse, parc, bouchot, etc.). Orientée à l'est, cette pêcherie correspond à un cordon arciforme barrant une échancrure du plateau calcaire.

Lieu de conservation : *in situ*

Statut / protection : -

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : cet aménagement est caractéristique des barrages à poissons repérés sur l'ensemble de l'estran des Charentes jusqu'à Noirmoutier. Une étude plus avancée de ces pêcheries permettrait d'améliorer nos connaissances quant aux différentes formes d'occupation et d'exploitation du littoral. Ce site est à déclarer à la carte archéologique.

Sources et archives, bibliographie sommaire : LARGE, Jean-Marc, BIROCHEAU, Patrick, CORSON, Sophie, COUSSEAU, Florian, TORTUYAUX, Jean-Pierre, *Projet Alert – Les Pêcheries de Vendée*, Opération de prospection thématique, 2008



Fiche 41
 Localisation : Le Rocher
 N°entité archéologique : -

Typologie : pêcherie, murs
 Période : époque indéterminée

Contexte de découverte : 2017, une campagne de prospection géophysique est conduite sur l'estran des plages du Rocher et du Bouil. À l'aplomb de l'enclos funéraire du Rocher, bien perceptible lors des marées basses à fort coefficient, une base de mur propre à un barrage à poissons est conservée sur environ 110 m.

Description générale : une pêcherie est une installation fixe destinée à piéger le poisson (écluse, parc, bouchot, etc.). Ici, le mur s'appuie sur le platier rocheux qui permet d'aménager un biez relativement important pour ramasser le poisson piégé à marée basse. L'assise du mur est constituée de deux lignes de pierres, aménagées parallèlement et distantes d'environ un mètre, pierres disposées à chant et plaquées les unes contre les autres. L'espace interne est comblé de pierres. Reprenant la même technique de construction, une seconde ligne est aménagée sur la première, puis une troisième et ainsi de suite.

Lieu de conservation : -

Statut / protection : -

Intérêt pédagogique / scientifique / patrimonial – Objectifs : cet aménagement est caractéristique des barrages à poissons repérés sur l'ensemble de l'estran des Charentes jusqu'à Noirmoutier. Une étude plus avancée de ces pêcheries permettrait d'améliorer nos connaissances quant aux différentes formes d'occupation et d'exploitation du littoral. Ce site est à déclarer à la carte archéologique.

Sources et archives, bibliographie sommaire : LARGE, JM., *Opération archéologique – Plage du Rocher, Longeville-sur-Mer (Vendée)* - Rapport d'activité, 2021

1. Ouvrages généraux

BARRAL, B., BARRAL, F., *Les Conches, un village dans le Sable*, 2015, 111 pages

BEAUCHET-FILLEAU, H., *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, Poitiers : Imprimerie Oudin et Cie, 1895

BOIRAL, M., JOUSSAUME, R., *Préhistoire en Vendée : La Tranche-sur-Mer avant notre ère dans son contexte régional*, Le Poiré-sur-Vie : Imprimerie graphique de l'Ouest, 1990, 141 pages

CHALLON, P., *Des Sables-d'Olonne à la pointe d'Arçay par Longeville et Le Bernard*, 1986, 201 pages

DELHOMMEAU, L., *Églises de Vendée : vocables, titulaires et liste des documents relatifs à leur construction et à leurs travaux du XIe siècle à nos jours*, 2 Vol., 2000-2001

DILLANGE, M., *Abbayes et prieurés de Vendée*, Paris : Nouvelles éditions latines, 1974, 30 pages

DILLANGE, M., *Vendée romane – Bas-Poitou roman*, Saint-Léger-Vauban : Editions Zodiaque 1976, 330 pages

DILLANGE, M., *Eglises et abbayes romanes en Vendée*, Marseille : J.Laffitte, 1983, 264 pages

DUBOIS, R., *Mémoires citoyennes des longevillais*, ED. La Plume Boissiéroise

FONTAINE, M., *Un village vendéen : histoire et vie quotidienne, Longeville-sur-Mer*, 1989, 266 pages

JOUSSAUME, R., PAUTREAU, JP., *La préhistoire du Poitou : Poitou, Vendée, Aunis, des origines à la conquête romaine*, Rennes : Éditions Ouest-France, 1990, 598 pages

JOUSSAUME, R., *Les premiers paysans du golfe : le Néolithique dans le Marais poitevin*, Chauray : Éditions du Patrimoine & médias, 1998, 140 pages

JOUSSAUME, R., *La Préhistoire en Vendée de la Pierre au Bronze*, La Roche-sur-Yon : Éditions du CVRH, 2009, 192 pages

LE QUELLEC, JL., *La Vendée mythologique et légendaire*, La Crèche : Éd. Geste, 1996, 414 pages

PAUTREAU, JP., « La plage de Longeville » dans *150 années de découvertes archéologiques en Vendée*, Thonon-les-Bains, Éditions de l'Aibar, Société Présence du Livre, 1990

POISSONNIER, B., *La Vendée préhistorique*, La Crèche : Éd. Geste, 1997, 367 pages

ROUSSEAU, J., *Les vieilles églises de Vendée*, Les Sables-d'Olonne : Éd. Le Cercle d'or, 1974, 328 pages

2. Ouvrages et articles / dossiers et rapports scientifiques

- « Édifices ayant bénéficié d'aides de la Sauvegarde de l'art français en 2005 : église Notre-Dame de Longeville-sur-Mer » dans *La Sauvegarde de l'art français*, cahier n°20, 2007, p. 87 à 88
- ALLARD, M., *Rapport de fouille de sauvetage sur le site n°2 de la plage de Longeville*, Circonscription des Antiquités Préhistoriques des Pays-de-la-Loire, 1973,
- BAKKAK-LAGARDE, MC., LARGE, JM., « Une hache du Bronze final à Longeville-sur-Mer (Vendée) » dans *Bulletin du Groupe vendéen d'études préhistoriques*, n°35, 1999, page 46 à 54
- BOUCHER, P., *Opuscule – Relation avec l'église Notre-Dame de l'Assomption de notre bourg de Longeville-sur-Mer*, 2016, 41 pages
- BRESSON, Pascal, article GVEP 1980 (n°3)
- CROS, JP., JOUSSAUME, R., « Urne funéraire sur la plage du Rocher à Longeville (Vendée) » dans *Bulletin du Groupe vendéen d'études préhistoriques*, n°30, 1994, page 9 à 20
- DOYEN, D., *Commune de Longeville-sur-Mer, Lotissement « La Basse Saligotière », chemin de « La Basse Saligotière » - Rapport de diagnostic archéologique*, 2005
- GARDIN (Du), C., *Longeville-sur-Mer, La Crabasse du puits – Rapport de sondage*, 2019
- JOUSSAUME, R., L'HELGOUACH, J., *Rapport sur les fouilles de sauvetage effectuées en 1973 sur la plage de Longeville*, 1973, 27 pages
- JOUSSAUME, R., SAMANOS, P., « Fouilles de sauvetage à Longeville-Plage » dans *Bulletin du Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques*, n°11, 1984, page 39 à 43
- LARGE, J-M., BIROCHEAU, P., CORSON, S., COUSSEAU, F., TORTUYAUX, JP., *Projet Alert – Les Pêcheries de Vendée*, Opération de prospection thématique, 2008
- LARGE, JM., *Rapport de prospection suite à la tempête Xynthia, Longeville, Brétignolles*, 2010
- LARGE, JM., « Témoins d'une activité agricole : d'anciennes traces d'aires sur les côtes de Vendée. Quels arguments pour déterminer leur âge ? » dans *Bulletin du Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques*, n°48, 2012, page 25 à 38
- LARGE, JM., BERNARD, Y., QUESNEL, L., « Prospection géophysique sur la plage du Rocher à Longeville-sur-Mer (Vendée) » dans *Bulletin de l'AMARAI*, n°30, 2017, page 23 à 34
- LARGE, JM., *Opération archéologique – Plage du Rocher, Longeville-sur-Mer (Vendée) - Rapport d'activité*, 2021
- LEMERLE, Éric. *Inventaire des vestiges constitutifs de l'ancien mur de l'Atlantique en Loire-Atlantique*, 2 Vol., Nantes : Direction régionale des Affaires culturelles des Pays de la Loire, 1997
- MARCHAND, S., *Longeville-sur-Mer, « La Dune de l'Alouette », DFS de diagnostic*, 2002
- MARSAC, M., « Prospections aériennes autour du Golfe des Pictons » dans *Dossiers de l'archéologie*, n°22, 1977, page 32
- PASCAL, J., BONNIN, N., *Longeville-sur-Mer, Pays-de-la-Loire - Place de la Liberté - Rapport d'opération, diagnostic archéologique*, 2018
- POISBLAUD, B., HEMMERT, JN., *Lotissement « Domaine de la forestière », le Fief-Bailly, Longeville-sur-Mer (85) – Rapport de diagnostic*, INRAP, 2003

ROUZEAU, N., *Inventaire des gisements archéologiques du littoral talmondais – Talmont-Saint-Hilaire, Jard-sur-Mer, Saint-Vincent-sur-Jard, Longeville-sur-Mer*, Ministère de la Culture et de la Communication

3. Travaux universitaires

DOUILLARD, JJ., *L'habitat fortifié en talmondais*, Mémoire de maîtrise, Nantes, 1989

JOUSSAUME, R., *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique*, Thèse : Université de Rennes I, 1981, 625 pages

LAGARDE, MC., *Le site protohistorique de Longeville*, Mémoire de Maitrise : Université de Rennes II, 1985, 126 pages

4. Annuaire départemental de la Société d'émulation de la Vendée et revue du Bas-Poitou

« Chroniques archéologiques » dans *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1975, p.101 à 120

BAUDRY, F., « Antiquités celtiques de la Vendée. Canton de Talmont » dans *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1861-1862, p.175 à 178

L'HELGOUACH, J., « L'habitat protohistorique de la plage de Longeville » dans *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1975, pages 112 à 114

MARSAC, M., « Archéologie aérienne, mottes féodales en Bas-Poitou » dans *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1980, page 145

PETITEAU, M., « Le général Dumouriez aux Sables-d'Olonne » dans *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1985, page 105

RENAUD, H., « Un chapitre de l'histoire des Sables-d'Olonne : l'affaire de Lézardière » dans *Revue du Bas-Poitou*, 1928, page 272

I. Sources manuscrites et imprimées

Cartulaire de l'abbaye de Talmond, Poitiers, éditions L.de la BOUTETIÈRE, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1^{ère} série. XXXVI, 1872

AILLERY, Eugène, *Pouillé de l'évêché de Luçon*, Fontenay-le-Comte, 1860

DELHOMMEAU, Louis, *Documents pour l'histoire de l'évêché de Luçon 1317 – 1801*, fascicule, 1998

1. Archives départementales de la Vendée¹⁷

H 142, n°193 - Vers 1105 – Transaction entre ALEXANDRE, abbé de Talmont et Achard de Niort au sujet des églises de Longeville et du Bernard.

H 142, n°194 - Vers 1105 – Don du quart d'une dîme fait à l'église de Longeville par Rainsende, sœur de Guillaume, fils de Salomon.

H 142, n°195 - Vers 1105 – Jugement de Pierre, évêque de Poitiers, qui met fin au différend entre les chanoines d'Angles et les moines de Talmont au sujet de l'église de Longeville.

H 142, n°196 - Vers 1112 – Jugement de Pierre, évêque de Poitiers, qui confirme l'appartenance de l'église de Longeville à l'abbaye de Talmont.

H 142, n°197 - Vers 1112 – Acte de Guillaume, abbé de Talmont, qui confirme l'accord intervenu entre Fabarius et sa mère au sujet de la dîme dûe à l'abbaye de Talmont sur l'église de Longeville.

H 142, n°200 - Vers 1112 – Guillaume Herbert fait remise à l'abbé de Talmont de tout ce qu'il était en droit d'exiger des moines de l'abbaye desservant le prieuré de Longeville.

H 142, n°237 - Vers 1115 – Mention d'un bordage cédé par Jean de Nesmy à CONSTANTIN, prêtre de Longeville

H 142, n°257 - Vers 1120 – Confirmation du don de l'église de Longeville fait à l'abbaye de Talmont par Aimery Achard.

H 142, n°198 - Vers 1127 – Don du droit de bois de chauffage en la forêt de Jard fait aux moines de Longeville par Guillaume, comte de Poitou, pour le dédommager de son séjour de plusieurs jours dans leur maison qui « nobis non modicum intulit dispendium ».

H 142, n°282 - Vers 1130 – Don de vignes au fief d'Aymeri Achard fait aux moines de Longeville par Pierre Arnaud, cleric.

H 142, n°295 - Vers 1131, 28 janvier – ANDRE, prêtre de Longeville, est témoin du don de la moitié de la mesure de la Forêt fait aux moines de Talmont par Alexandre Meschinot.

¹⁷ Classement par ordre chronologique – Retranscription exacte des sources

- H 142, n°321** - Vers 1140 – Confirmation du don d'un demi-quartier de vigne fait à l'église de Longeville par Guillaume RACBERT.
- H 142, n°350** - Vers 1140 – Notification du don d'un four fait aux moines de Longeville par Foucher, moine de Huncbert Argin, laïc.
- H 142, n°352** - Vers 1140 – Confirmation du don d'un quart de dîmes à percevoir dans les vignes de Martelle fait aux moines de Longeville par Arbert de Saint-Denys.
- H 142, n°363** - Vers 1140 – Confirmation, par Gautier, moine de Ste Croix de Talmont du don d'un pré fait par Pierre Lievin, son frère, à André, chapelain de Longeville.
- H 142, n°387** - Vers 1180 – Don de ses droits sur deux quartiers de vigne fait aux moines de Longeville par Pierre Meschinot.
- H 142, n°396** - Vers 1185 – Don de droits sur deux setiers de terre et d'un quartier et demi d'avoine que le prieur de Longeville lui devait, chaque année, fait à l'abbaye de Talmont par Arbert de Jart, en présence de Bernard, prieur de Longeville.
- H 142, n°405** - Vers 1210 – Don d'une terre contiguë à la grange du prieur de Longeville fait à l'abbaye de Talmont par P. Lobet.
- H 142, n°420** - Vers 1210 – Don de tous ses droits sur une terre que le prieur de Longeville possédait dans son fief fait à l'abbaye de Talmont par Jeah de Jart.
- H 142, n°525** - 1238, 8 mars – Don de tous leurs droits sur le fief Boquer de Longeville fait aux moines de Longeville par Jean et Jeanne Jalerie, frère et sœur.
- H 183, n°37** - 1325, mai – Mandement d'un chanoine de Tours aux curés des Moutiers, Longeville, Saint-Avaugourd et Le Bernard pour l'exécution du jugement arbitral prononcé en faveur du prieuré de Fontaines-en-Talmondais contre les prétentions des chanoines d'Angles sur la métairie de la Mignotière.
- 95 G 1** - 1553, 4 février – Déclaration rendue aux commissaires du roi pour les droits de nouveaux acquêts et de main-morte contenant l'état des domaines de l'église et du cimetière de Longeville et des confréries de Notre-Dame, de St Jean-Baptiste et du Saint-Esprit.
- 1 G 38, Fol. 20** - 1533, 7 mars – Visite de Pierre Marchant, archidiacre de Luçon, Denys Marchant étant prieur du prieuré, Denys Hergault, curé.
- 95 G 2** - 1576, 8 novembre – Bail des terres du fief de Caste-Boutrée pour être plantées en vigne consenti par Toussaint BROSSAUD, prêtre demeurant à Longeville.
- 95 G 6** - 1657 / 1768 – Adjudications du revenu temporel de la Fabrique de l'église de Longeville.
1662 / 1664 – Comptes de la Fabrique de l'église de Longeville.
- 95 G 7** - 1664 / 1667 – Compte de la Fabrique de Longeville rendu à Jean CAILLE, curé du Château-d'Olonne, délégué par l'évêque de Luçon.
- 95 G 3** - 1667 – Procès-verbal de visite des vignes du fief de la cure de Longeville, à la requête de Jean-Baptiste CHAUVAUD, curé.
- 95 G 7** - 1675 / 1679 – Compte de la Fabrique de Longeville rendu à René LIET, prieur-curé du Bernard, délégué par l'évêque de Luçon.
1679 / 1680 - Compte de la Fabrique de Longeville rendu par Jean Bouchet, fabriqueur.
1683 - Compte de la Fabrique de Longeville rendu à René LIET, prieur-curé du Bernard, délégué par l'évêque de Luçon.
1686 - 685 - Compte de la Fabrique de Longeville rendu à Estienne MACE, prieur-curé du Bernard, délégué par l'évêque de Luçon.
1686 - Compte de la Fabrique de Longeville rendu à Estienne MACE, prieur-curé du Bernard, délégué par l'évêque de Luçon.
- 95** 691 - Compte de la Fabrique de Longeville rendu par Mathurin BABIN, fabriqueur
- 95 G 4** - 1691, 15 septembre – Inventaire des meubles de Jean LORIOU, défunt curé de Longeville, dressé à la requête de Gilles DUBREUIL, vicaire et exécuteur testamentaire dudit curé.

95 G 7 - 1692 / 1694 – Compte de la Fabrique de Longeville rendu par la veuve de Nicolas BERTAUD, fabriqueur.

1694 / 1696 - Compte de la Fabrique de Longeville rendu par Vincent GARNIER, fabriqueur.

95 / 1700 - Compte de la Fabrique de Longeville rendu par M. MAUSSION, fabriqueur.

95 G 5 - 1724, 16 juillet – Arrentement d'une maison appartenant à la Fabrique de Longeville consenti par Louis MALTESTE, curé, Simon-Pierre SEGRESTAIN, vicaire et les fabriqueurs.

III E 3/34 - 1737, 9 juillet – Procès-verbal de la visite de la chapelle de l'aumônerie séculière de Talmond, desservie en l'église dudit lieu, à la requête de Mre François COUTOULY, chanoine de Luçon, titulaire de ladite chapelle, contre les héritiers de feu Mre Louis MALTESTE, curé de Longeville, précédemment chapelain.

95 G 7 - 1737 / 1740 – Compte de la Fabrique de Longeville rendu par René JAUNASTRE, fabriqueur.

B 137 - 1752, 24 novembre – Procédure pour Marie Massé de Beauvoir, dame du Plessis-Gatineau, contre M. Jacques Gillardeau, curé de Longeville, M. Pierre Péraudeau, curé de St Ouen et autres propriétaires du village de la Petite-Grassière à la Chapelle-Achard.

95 G 7 - 1752 / 1754 – 1754 / 1759 - Compte de la Fabrique de Longeville rendu par Jean ESLARD, fabriqueur.

95 G 9 - 1759, 30 novembre – Ferme d'une borderie consentie par Pierre MICHEAU, laboureur, à St Georges-de-Pointindoux, par Pierre GILLARDEAU, curé de Longeville.

95 G 7 - 1764, Juillet – Août – Mémoire des paiements faits par la Fabrique de Longeville pour l'installation d'une cloche.

1 Q 820 - 1791, 3 mars – Bail à ferme de « tous les domaines dépendants cidevant de la cure de Longeville, la maison curiale, cour et jardin exceptés consenti par les administrateurs du district au profit de Jean Landais, demeurant au bourg de St Hilaire de Talmont, pour le compte de %. Pierre Gillardeau, curé de Longeville, moyennant 280 livres de ferme annuelle.

1791, 6 mars – « Etat des revenus de la cure de Longeville fourni par le sieur Gilardeau, curé de la susdite paroisse ».

L 1105 - 1791, 23 mai – Procès-verbal de prestation de serment de M. Gilardeau, curé de Longeville.

1 Q 820 - 1792, 1 mai – Bail à ferme des « droits de terrages et complants dépendant du prieuré de Longeville » consenti par les administrateurs du district au profit de Jacques-Prudent CHABANON, demeurant à Longeville, moyennant 45 livres de ferme annuelle

1 Q 829 - 1792 – « Détail de tous les objets qui composent le prieuré de Longeville ».

1 Q 833 - 1794, 17 février – Etat de l'argenterie de l'église envoyée par le district des Sables à La Monnaie de La Rochelle.

1794 – Etat des matériaux précieux et autres provenant de l'église envoyés au district des Sables.

1 Q 869 - 1796, 23 juillet – Procès-verbal d'estimation des « terres dépendant de la cidevant fabrice et régence de Longeville » : 462 livres.

1796, 16 août – Procès-verbal d'estimation de « la maison de la cidevant cure de Longeville avec ses bâtiments, cour et jardin » : 2160 livres.

1796, 15 septembre – Procès-verbal d'estimation de « la maison de la Régence de Longeville » : 660 livres.

2. Archives départementales hors Vendée

Bibliothèque municipale de Poitiers, Coll. DF, LXXXI, 29

1216 – Lettre de Guillaume, prieur d'Angles, qui reconnaît un échange d'églises fait avec l'abbé de Talmond : l'église de Longeville, en remplacement de celle d'Avrillé qui appartient maintenant à l'abbaye de Nouaillé.

Archives départementales de la Gironde, G 264, fol. 12

1305, 27 avril – Visite pastorale de Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux

Bibliothèque municipale de Poitiers, Coll. DF, XIV, 615

1568, mars – Incendie de l'église par les Huguenots

Archives départementales de la Vienne, G 311

1621, 14 juin – Arrêt du Parlement de Paris contre Thomas Bureau, curé de Saint-Benoist-sur-Mer et Jacques Rouillaud, curé de Longeville, appelant d'un jugement rendu contre eux, pour les chanoines de St-Pierre de Poitiers, au sujet du droit de luminaire.

1623, 1 juillet – Arrêt du Parlement de Paris qui condamne l'évêque de Luçon, le curé de St Benoist-sur-Mer et Jacques Rouillaud, curé de Longeville, à payer une année d'arrérages du droit de luminaire dû au Chapitre de St Pierre de Poitiers.

Bibliothèque municipale de Poitiers, Coll. DF, XLIII, 1117

1692, 2 septembre – Arrêt du Parlement qui maintient Gilles du BREUIL dans la possession de la cure de Longeville dont il fut pourvu par Pierre Courcier, théologal de Paris, abbé de Ste Croix de Talmond.

3. Archives de l'évêché de Luçon

AAR 12, 89

1782, 19 janvier – Délibération du Bureau de la Chambre ecclésiastique qui nomme deux chanoines pour assister à l'ouverture du chartrier de l'abbaye de Talmond « à l'effet d'y prendre les copies de tous les actes et pièces qui peuvent avoir rapport aux marais communs de ladite paroisse de la Tranche et de celle de Longeville ».

4. Archives secrètes du Vatican

Aven. 112, Fol. 323

1351, 28 février – Concession à Jean Bertrand, recteur de l'église paroissiale de Longeville, de la validité de sa nomination par l'Ordinaire, nonobstant la réservation faite par le Saint-Siège.

Aven. 222, Fol. 322

1380, 16 mai – Grâce expectative d'un bénéfice à la disposition du prieur séculier de l'église de Montaigu pour Nicolas Bernard, recteur de l'église paroissiale de Longeville.

Aven. 239, Fol. 308

1385, 8 juillet – Mandement à l'abbé de St Michel-en-l'Herm de conférer à Jean du Foilleux, recteur de l'église paroissiale de Macqueville, au diocèse de Saintes, l'église paroissiale de Longeville, vacante par la mort de Maurice Brullant.

Ann. 6, Fol. 90v

1431, 12 décembre – Etienne Fevre s'engage pour les annates de l'église paroissiale de Longeville, vacante par la mort d'Etienne de Chamilly et dont le revenu est de 70 livres.

Ann. 13, Fol. 46

1461, 2 décembre – Robert Rousseau s'engage pour les annates du prieuré de Longeville, vacant par la résignation de Simon PISON et dont le revenu est de 180 livres.

RL 587, Fol. 226

1462, 13 février – Mandement aux officiaux de Saintes, de Poitiers et de Nantes de terminer le différend entre Jacques Classon, prieur du prieuré de Longeville et Robert Rosset, moine de Luçon, au sujet dudit prieuré.

RL 587, Fol. 226v

1462, 19 février – Mandement de l'official de Poitiers pour le maintien de Jacques Classon, moine de Talmont, en possession du prieuré de Longeville.

Ann. 14, Fol. 59v

1463, 8 mars – Jacques Chalons s'engage pour les annates du prieuré de Longeville, vacant par résignation de Simon Pison et dont le revenu est de 120 livres.

Ann. 21, Fol. 57v

1471, 18 décembre – Guillaume MESCHIN, prieur de Longeville, s'engage pour les annates du prieuré de Notre-Dame des Eaux, paroisse de Saint-Hilaire de Talmont, dont le revenu est de 55 livres.

RL 723, Fol. 12

1472, 19 janvier – François du Puy du Fou obtient le prieuré de Longeville vacant par résignation de Guillaume MESCHIN. Mandement à l'abbé d'Orbestier et à l'official de Poitiers de le mettre en possession.

Ann. 32, Fol. 110v

1484, 21 mai – Jean de Balodes, abbé de Saint-Jean d'Orbestier, s'engage pour les annates du prieuré de Longeville dont le revenu est de 120 livres.

5. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

PA00110152

Dossiers de recensement d'édifices dits « Casier archéologique » - Longeville-sur-Mer, église, fiche de recensement et autres documents descriptifs, 1930 - 1960

Restauration des édifices de la Vendée, série générale – Longeville-sur-Mer, église, Correspondance : travaux et financement, 1929 – 1990

Dossiers des édifices de Vendée protégés au titre des Monuments historiques – Longeville-sur-Mer, église

1999 / 0008 / 0031

Longeville-sur-Mer, église – MAUPEOU (De), Catherine, AUZAS, Pierre-Marie, *Exécution des vitraux*, 1971 et 1973

0081 / 085 / 0012

Longeville-sur-Mer, église – *Correspondances, travaux et financement*, 1929 - 1990

0080 / 068 / 0615

Longeville-sur-Mer, sauvetage urgent, la Plage – JOUSSAUME, Roger, HELGOUACH (L'), Jean, *Rapport scientifique, photos, plan*, 1973

0080 / 068 / 0615

Longeville-sur-Mer, sauvetage urgent, la Plage – JOUSSAUME, Roger, HELGOUACH (L'), Jean, *Rapport scientifique*, 1984

II. Sources iconographiques

1. BNF, département des cartes et plans

FRBNF40860629 - Carte générale de la France - *La Roche-sur-Yon - Les Sables-d'Olonne*, n°132, 1768-1770, carte topographique établie sous la direction de César François Cassini de Thury¹⁸

2. Service Historique de l'Armée de Terre, château de Vincennes

10 JC 1293 - *Carte de partie des côtes du Bas-Poitou ou les environs des Sables d'Olonne qui est le 7^{ème} carré de la générale en l'estat que le pais étaiten 1700, 1703*, Masse Claude, Cartes et plans, feuilles 23 et 15

¹⁸ Carte levée entre 1765 et 1768 par Pauly, vérifiée en 1768 par Dupain-Triel fils. Gravée par Aldring et Desbrulins pour la lettre. 93e feuille publiée

3. Archives départementales de la Vendée

6 Fi 398 - *Eglise Notre-Dame de l'Assomption, intérieur et extérieur*, sans date

1 Num 20 1/127 – Collection Meunier : *Eglise Notre-Dame de l'Assomption, intérieur et extérieur*, sans date

20 Fi 127-4 - Collection Ramuntcho : *Eglise Notre-Dame de l'Assomption, intérieur et extérieur*, sans date

5 M M 179-3-4 – Four à chaux et à tuiles : plan général, parcelle n°1266, plan d'ensemble, vue de profil, coupe verticale et horizontale, 8 juillet 1933

82 Fi 6 – Fonds Roger Henrard : *Centre-bourg et l'église Notre-Dame de l'Assomption*, cliché n°28029 – Collection commune de Longeville, 1962 – 1963

79 Fi 39 - Fonds Roger Henrard : *Centre-bourg et l'église Notre-Dame de l'Assomption*, cliché n°669 – Collection CAUE de la Vendée, 1963

5 Fi 2 8 - *Eglise Notre-Dame de l'Assomption, intérieur et extérieur*, Christian Labregère, 1960 - 2000